



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Direction du développement et de la coopération DDC

Office fédéral de l'environnement OFEV

Office fédéral de l'énergie OFEN

REPIC

Renewable Energy &
Energy Efficiency
Promotion in
International
Cooperation

RAPPORT FINAL :

MENA Energy Award Maroc – cycle pilote (2012-2014)

Appui au développement énergétique durable des villes marocaines



Auteur:

Caroline HUWILER, Institut pour le développement, l'environnement et l'énergie (IDE-E)

Date du rapport: septembre 2014 (version révisée de décembre 2014)

Pays: Maroc	Technologie:
Durée du projet: Sept. 2012 – Sept. 2014	Catégorie:

Elaboré par:

Institut pour le développement, l'environnement et l'énergie (IDE-E)

Coordination générale

Im Langacker 7, CH-4144 Arlesheim

Tél : +41 78 895 49 80; cfh@ide-e.org, www.ide-e.org

Projet mené en partenariat avec le:

Bureau international, European Energy Award

Molkenstrasse 21, CH-8004 Zürich

Tél : +41 44 213 10 22; info@european-energy-award.org; www.ide-e.org



Pour le compte de :

Plate-forme REPIC

c/o NET Nowak Energie & Technologie SA

Waldweg 8, CH-1717 St. Ursen

Tél: +41(0)26 494 00 30, Fax: +41(0)26 494 00 34, info@repic.ch / www.repic.ch

Sous mandat de:

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Direction du développement et de la coopération DDC

Office fédéral de l'environnement OFEV

Office fédéral de l'énergie OFEN

Le ou les auteurs de ce rapport portent seuls la responsabilité de son contenu et de ses conclusions.



Table des matières

Glossaire	p. 4
Abstract (anglais)	p. 6
Résumé	p. 7
1. Objectifs	p. 9
2. Solution technique / Méthode appliquée	p. 10
3. Résultats	p. 12
3.1 Appui à la gouvernance nationale	p. 12
3.2 Appui à la gouvernance territoriale.....	p. 13
3.3 Développement des projets communaux.....	p. 18
4. Impacts	p. 28
5. Perspectives	p. 32

Glossaire

ADEME	Agence Française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADEREE	Agence Nationale de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
AfD	Agence française de développement
AFHTA	Association Fondation pour l'Humain, Terroirs, et Alternatives
AMEV	Association marocaine des Eco-Villes
ANME	Agence Nationale de la Maîtrise de l'Energie
ANPC	Association nationale des Présidents de Commune
AU	Agence Urbaine
BCJT	Bureau de Coordination Jiha Tinou
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BHNS	Bus à Haut niveau de service
CB2 Environment	Capacity Building Environment-PNUD
CES-MED	Cleaner Energy Saving Mediterranean Cities
CoGe	Comité de Gestion
CoMun-GIZ	Coopération des villes et des municipalités au Maghreb- GIZ
CoPil	Comité de Pilotage
CPS	Cahier de prescriptions spéciales
CUA	Commune Urbaine d'Agadir
CUC	Commune Urbaine de Chefchaouen
CUO	Commune Urbaine d'Oujda
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DEP	Diagnostics d'éclairage public
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
Dii	Desertec Industrial Initiative
EE	Efficacité énergétique
EEA	European Energy Award
EGE	Ecole de Gouvernance et d'Economie
EIE	Espaces Info Energie
EnSEn	Energie Solidarité et Environnement
ER	Energies renouvelables
FEC	Fonds d'Equipeement Communal
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement
GERES	Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités
GIB	Fondation Global Infrastructure Basel
GIZ	Agence de Coopération Allemande au Développement Durable
IAV	Institut agronomique et vétérinaire d'Agadir
ICLEI	Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales
IDE-E	Institut pour le Développement, l'Environnement et l'Energie
IE	Info Energie
IFC	International Finance Corporation (voir : SFI)
IFI	Institutions financières internationales
JT	Jiha Tinou
MEA	MENA Energy Award
MED-ELENA	European Local Energy Assistance- Mediterranean (BEI)
MEDENER	Association méditerranéenne des agences nationales de maîtrise de l'énergie
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Le Moyen Orient et l'Afrique du Nord
ONEE	Office National de l'Eau et de l'Electricité
ONT	Office National des Transports
PA	Plan d'Aménagement urbain
PA-JT	Plan d'actions prioritaires Jiha Tinou

PAED	Plan d'Action Energétiques Durables
PCD	Plan Communal de Développement
PCET	Plan Climat Energie Territorial
PDA	Plan de Déplacement Administratif
PDE	Plan de Déplacement d'Entreprise
PDMU	Plan Directeur de Mobilité Urbaine (Oujda)
PEREN	Promotion des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
PIE	Point(s) Info Energie
PIME	Point d'Information Maîtrise de l'Energie (Tunisie)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariats public-privé
PV	Solaire photovoltaïque
RAMSA	Régie Autonome Multiservices d'Agadir
REPIC	Energie Renouvelable et Efficacité Energétique dans la Coopération Internationale
RESOVERT	Réseau des énergies vertes au Maroc
RVMME	Réseau des Villes Marocaines pour la Maîtrise de l'Energie
SDAL	Schéma directeur d'aménagement lumière
SDL	Société de développement local
SECO	Secrétariat Suisse de l'Economie et du Commerce
SFI	Société Financière Internationale
SIE-M	Société d'Investissements Energétiques- Maroc
SIG	Système d'Information Géographique
STEG	Société tunisienne de l'électricité et du gaz
SUDEP	Projet de démonstration urbains durables
TBGE	Tableau de bord – gestion énergétique communale
TdR	Termes de référence
UE	Union Européenne
UGCL	Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)
UNECE	Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe
USAID	Agence Américaine pour le Développement International

Abstract

By 2020, Morocco, dependent on imported fossil fuels for over 96% of its energy needs, aims to reduce its energy consumption by 12% and to fulfil 42% of its electricity needs from renewable sources. To meet this goal, the Kingdom has in recent years backed a number of local «sustainable» initiatives. The vast majority of these initiatives, however, were spontaneous and voluntary efforts outside of a genuine regional policy and without institutional or methodological support. At the same time, the deployment of clean technologies for sustainable development will depend on the government's ability to develop enabling energy regulation and policy, and to engage stakeholders at different administrative levels towards common goals.

To meet this objective, ADEREE (NATIONAL AGENCY FOR THE DEVELOPMENT OF RENEWABLE ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY) launched its territorial strategy in March 2012: Jiha Tinou 2020. The coordination of the pilot cycle has been entrusted to IDE-E (INSTITUTE FOR DEVELOPMENT, ENVIRONMENT AND ENERGY), in collaboration with the International Office eea® (EUROPEAN ENERGY AWARD) and with the joint support of REPIC (RENEWABLE ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY IN INTERNATIONAL CO-OPERATION), GIZ (AGENCE DE COOPERATION ALLEMANDE AU DEVELOPPEMENT DURABLE) and ADEME (AGENCE FRANÇAISE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE).

Project in essence. The objective of the Project is to strengthen local Moroccan authorities' ability to plan, implement, monitor, and evaluate local energy strategies, as well as those of ADEREE, in order to promote sustainable energy development on the local level. The Project was designed to directly support Jiha Tinou 2020, which is based on the methodology of the MENA Energy Award (MEA). The MEA, a standardized local energy planning and certification tool, is inspired by the European Energy Award® and has been adapted to fit the Moroccan context. The Project has selected three pilot cities: Agadir, Oujda, and Chefchaouen to be used as the basis for creating local energy governance structures and implementing a total of 17 pilot projects; all of which can be replicated in other cities in Morocco as well as abroad.

Results obtained. The Project received a great deal of success on both the national and local levels, including¹: designing the Jiha Tinou strategy, its pilot phase, and the MEA-Morocco specific procedure and tools; assisting in the creation of a national governance structure; forming and assisting local Energy Teams and their local support structures; facilitating implementation of 17 demonstration projects; organizing 8 conferences, 14 training sessions, and 20 technical workshops; and producing 96 tools, briefing notes, and analytical papers. Given the positive feedback of the pilot phase in Morocco, the MEA process is considered being replicated in other areas of the MENA region, notably in Tunisia, while a post-pilot phase for Morocco is currently in preparation, to be launched in early 2015.

¹ This is not an exhaustive list; only includes a select few.

Résumé

Contexte. En novembre 2008, le Roi Mohamed VI a annoncé le lancement d'une dynamique de « régionalisation avancée » et graduelle - un processus qui s'accompagnerait d'un « renforcement de la déconcentration »². Dans le secteur de l'énergie, cet effort vient s'ajouter à une série de réformes réalisées entre 2009-2011, y compris l'introduction d'un nouvel arsenal légal-règlementaire en matière d'énergies renouvelables (ER) et d'efficacité énergétique (EE). La transformation du paysage institutionnel énergétique s'inscrit dans une politique énergétique qui vise à réduire la dépendance énergétique du Maroc de sources fossiles étrangères, actuellement de 96%. D'ici 2020, le Royaume s'est donné comme objectif de réduire sa consommation d'énergie de 12%³ et d'obtenir 42% de ses besoins en électricité à partir des sources d'ER : 14% d'énergie solaire, 14% d'éolien et 14% d'hydraulique⁴.

Dans ce sens, le Royaume a soutenu, ces dernières années, la promotion de nombreuses initiatives locales « durables ». Ces initiatives relevaient pour la grande majorité d'efforts spontanés et volontaristes sans pour autant s'inscrire dans une véritable politique territoriale, sans appui institutionnel ni méthodologique. Or, le déploiement des technologies propres et leur mise au service du développement durable dépendra de la capacité du gouvernement à décliner sa politique énergétique au niveau du territoire, à mobiliser et à impliquer les acteurs de différents niveaux administratifs – vers la poursuite d'objectifs communs.

C'est dans cet objectif que l'ADEREE (AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE) a lancé en mars 2012 sa stratégie territoriale : Jiha Tinou 2020. La coordination d'un cycle pilote a été confiée à l'IDE-E (INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT, L'ENVIRONNEMENT ET L'ENERGIE), avec l'appui conjoint de REPIC (RENEWABLE ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY IN INTERNATIONAL CO-OPERATION), de GIZ (AGENCE DE COOPERATION ALLEMANDE AU DEVELOPPEMENT DURABLE) de l'ADEME (AGENCE FRANÇAISE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE) et en collaboration avec le Bureau international European Energy Award®.

Le Projet - en bref. Le Projet a pour objectif de renforcer la capacité des autorités communales pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de stratégies énergétiques locales, ainsi que la capacité de l'ADEREE à promouvoir et à faciliter le développement énergétique durable au niveau des collectivités locales marocaines. Il vient en soutien direct de Jiha Tinou 2020, stratégie territoriale de l'ADEREE, qui s'appuie sur le cadre méthodologique du MENA Energy Award (MEA). Le MEA, un outil standardisé de planification et de certification énergétique communale, inspiré de l'European Energy Award®⁵, a été adapté au contexte marocain. Appliqué dans trois villes pilotes, le MEA a servi de base à la création de structures locales de gouvernance énergétique et à la réalisation de 17 projets pilotes, répliquables dans d'autres villes du Maroc et au-delà. Tandis qu'une phase post-pilote se prépare au Maroc, la réplification du processus, compte tenu des retours d'expérience marocains, est envisagée dans la région, notamment en Tunisie.

Les résultats atteints. En accord avec les objectifs fixés, les résultats atteints peuvent être résumés comme suit :

→ au **niveau national**, en appui à la direction générale de l'ADEREE et en concertation étroite avec les partenaires stratégiques, notamment GIZ et l'ADEME :

- ✓ la conception de la **stratégie Jiha Tinou** et d'un **cycle pilote 2012-2014**, s'inscrivant dans le cadre méthodologique du MENA Energy Award ;
- ✓ la conception de la première version du **MENA Energy Award**, soit la transposition des outils méthodologiques de l'European Energy Award (eea®) au contexte marocain (cf. catalogue de 79 mesures, grille d'évaluation, indicateurs), conformément aux lignes directrices de l'eea® ;
- ✓ l'appui à la création d'une **structure de gouvernance nationale**⁶, notamment l'établissement d'un Comité de Pilotage (CoPil) et d'un Comité de Gestion (CoGe) – ce dernier étant composé de cinq commissions –, chargés de la mise en œuvre de Jiha Tinou ;

² Discours radiotélévisé du roi Mohamed VI, à l'occasion du 33ème anniversaire de la marche verte, <http://maghrebinfo.actu-monde.com/archives/article1245.html>.

³ Taux établi par rapport au scénario prospectif de la consommation énergétique en 2020.

⁴ Les taux se réfèrent à la capacité de production énergétique installée sur le territoire marocain.

⁵ Cf. labels « Cité de l'énergie », en Suisse ; et « Cit'ergie » en France

⁶ Cf. annexe A : structure de gouvernance nationale

- ✓ la conception d'un **appel à candidature** pour la sélection de trois villes pilotes : **Agadir** (Région du Souss Massa Draa, au Sud), **Oujda** (Région de l'Oriental, à l'Est) et **Chefchaouen** (Région Tanger-Tétouan, au Nord) ;
- ✓ la mobilisation et l'appui à la mobilisation d'une trentaine de **partenaires nationaux et internationaux**⁷, prêts à soutenir techniquement, financièrement et politiquement la mise en œuvre d'initiatives locales, issues directement du Projet (cf. résultats atteints).

→ au **niveau territorial**, en appui direct aux équipes techniques de l'ADEREE et aux équipes communales, en étroite concertation avec les partenaires stratégiques (GIZ, ADEME) :

- ✓ l'appui à la création de structures locales de gouvernance énergétique, notamment la constitution et l'accompagnement d'**équipes Energie**⁸ (composées d'élu-e-s, de cadres et d'agents techniques communaux) et de leurs **structures d'appui local** (partenaires locaux privés, institutionnels et associatifs) ;
- ✓ l'appui à la mise en œuvre – par ces mêmes équipes – d'un **cycle complet de planification énergétique communale**, comprenant : un *état des lieux* (cf. fiches d'évaluation), la *programmation* (cf. plans d'actions prioritaires et fiches-projet), la *mise en œuvre de projets prioritaires* (cf. résultats présentés en section 3 ; outils, supports de projets), et l'*auto-évaluation* d'initiatives locales (cf. fiches d'évaluation, rapport d'audit) ;
- ✓ l'organisation et l'appui à la participation de 195 agents communaux à 19 **formations** (38 jours) ; 11 **ateliers** et 165 **réunions techniques** directement liés à la mise en œuvre des actions prioritaires, bénéficiant à 1289 personnes au total, dont 676 élu-e-s, cadres et agents communaux ;
- ✓ l'appui à la réalisation de 17 **projets de démonstration** par une assistance technique adaptée à la nature et à la complexité des projets (appui au développement de modèles institutionnels-financiers, publics et publics-privés ; assistance technique directe – ou par sous-traitance aux prestataires spécialisés – au montage et à la réalisation d'actions locales ; encadrement des expert-e-s, rédactions de cahiers des charges et d'outils méthodologiques, entre autres) ;
- ✓ la production de 95 **outils, notes d'information et d'analyse**, en soutien aux équipes projet, dont au moins une cinquantaine pourront servir de base à la réplication et la dissémination à d'autres collectivités, au-delà de la phase pilote ;
- ✓ l'organisation et la co-organisation de 8 **conférences et séminaires**, dont une grande conférence nationale le 2 octobre 2013 à Rabat⁹ ; la participation (et l'appui à la participation de la direction générale de l'ADEREE) dans 7 **panels et symposiums** ; rédaction de 33 **news** publiées sur le site web de l'ADEREE ; une **identité visuelle** (y compris un logo/ label) pour Jiha Tinou et le MENA Energy Award ; 5 **communiqués de presse** (au soutien de l'ADEREE et des villes pilotes).

⁷ Cf. annexe A : partenaires de Jiha Tinou

⁸ Cf. annexe A : structures de gouvernance locales

⁹ Cf. brochures et documentation produite au soutien du symposium, disponible sur demande

Jiha Tinou - en chiffre :

Indicateurs de performance-Jiha Tinou, phase pilote 2012-2014

Ateliers, réunions techniques et formations	
Ateliers de planification énergétique (nombre)	11
Etat des lieux (Oujda, Agadir, Chefchaouen)	3
Ateliers de programmation (Oujda, Agadir, Chefchaouen)	3
Ateliers de concertation (Oujda, Agadir, Chefchaouen)	3
Ateliers d'autoévaluation (Agadir, Chefchaouen)	2
Réunions techniques, par thématique (nombre)	154
Intégration de considérations énergétiques dans le PCD	18
Modernisation de l'éclairage public	23
Eclairage public : Exposition LED/PV	13
Comptabilité énergétique	14
Mobilité administration (PDA)	15
Déchets	1
Production énergie verte (biomasse, solaire, etc.)	3
Piscine solarisée	12
Installations photovoltaïques sur patrimoine communal	2
Point Info Energie	24
Journée Jiha Tinou	12
Chauffe-eau solaire	5
Resovert	12
Formations	
	<i>Nombre de sessions de formation</i> 19,00
	<i>Nombre de jours de formation</i> 38,00
Nombre de bénéficiaires	
	<i>Personnes formées au total</i> 195,00
	<i>Nombre de bénéficiaires (ateliers, réunions, formations)</i> 1289,00
	<i>Nombre de bénéficiaires communaux (élus, cadres et agents techniques)</i> 676,00
Nombre d'outils développés au bénéfice des communes pilotes	95,00
Projets pilotes	
Taux de respect de la planification initiale de Jiha Tinou	0,94
Nombre de projets pilotes en cours de réalisation	17,00
Taux de réalisations des projets pilotes (%)	77,65
Nombre de projets d'investissement identifiés	7,00
Ressources déployées et mobilisées	
Sources de financement	
	<i>Bailleurs de fonds - coopération internationale (MEUR)</i> 0,38
	<i>Institutions Financières Internationales - engagé formellement (MEUR)</i> 0,77
	<i>Public (MEUR)</i> 0,72
	<i>Privé (MEUR)</i> 0,05
Montant d'investissements supplémentaires mobilisables* (MEUR)	30,00
Stimulation du marché local**	
<i>Prestations locales (expertise et équipement) directement liées au développement des projets pilotes (EUR)</i>	332500,00
<i>Prestations locales annuelles (entretien, maintenance) directement liées aux projets (EUR/an)</i>	18200,00
Nombre de partenaires mobilisés	30,00
Nombre d'hommes-jour dédiés aux projets pilotes (3 communes pilotes) (encadrement, animation de réunions et gestion de projets)***	376,33

* Montant potentiellement mobilisable auprès des IFIs impliqués dans le processus, à condition que les projets (éclairage public d'Oujda et d'Agadir, et Société de production d'électricité verte à Agadir) se concrétisent.

** Les chiffres d'affaires indiqués ne tiennent compte que des prestations directement liées aux projets pilotes, sans compter l'effet indirect de certains projets structurants, sur le marché local.

*** Ce calcul ne tient compte ni de la coordination générale du processus JT-MEA, ni de l'accompagnement des projets non-comptabilisés dans le rapport final (ex. projets mis en attente).

1. Objectifs

Le projet « *MENA Energy Award – Cycle Pilote : Maroc* » poursuit le triple objectifs

- a. de renforcer la **capacité des collectivités territoriales**, notamment communales, à analyser, planifier, gérer et évaluer leurs stratégies énergétiques locales, en s'appuyant sur un cadre méthodologique adapté au contexte local : le MENA Energy Award ;
- b. de renforcer la **capacité de l'ADEREE** à associer les collectivités territoriales au développement énergétique durable, moyennant la création d'une structure de gouvernance nationale permettant d'offrir un soutien ciblé et adapté aux besoins spécifiques locaux ; et
- c. d'appuyer la **mise en œuvre de min. 3 projets** prioritaires et démonstratifs au niveau de trois villes pilotes, susceptibles d'être répliqués dans d'autres collectivités du Maroc – et au-delà.

Ces trois objectifs du Projet ont été repris et mis directement au service de la stratégie territoriale de l'ADEREE, dénommée *Jiha Tinou* (« ma région », en arabe et en tamazight). La stratégie s'inscrit au cœur de la dynamique de la Régionalisation avancée, lancée par le Roi Mohamed VI, en novembre 2008. Elle cherche à optimiser la capacité des acteurs locaux à contribuer, à leur niveau, aux objectifs énergétiques du Maroc à l'horizon 2020, en encourageant la maîtrise de l'énergie, tout en renforçant les capacités communales à valoriser les ressources en énergies renouvelables disponibles localement. Suite à la phase pilote 2012-2014, l'ADEREE prévoit de consolider et de pérenniser son approche territoriale pour faciliter, dès 2015, la participation d'autres municipalités intéressées par la gestion énergétique durable. La coordination du Cycle pilote a été confiée à l'IDE-E.

C'est dans cet objectif que l'IDE-E a joué, tout au long du cycle pilote, un rôle d'initiateur, force de proposition, facilitateur, coordinateur, encadrant/ accompagnant, animateur et conseiller technique des pouvoirs publics impliqués à plusieurs niveaux administratifs dans la stratégie de l'ADEREE.

Au **niveau national**, les efforts de l'IDE-E se sont concentrés sur :

- l'appui à la direction générale de l'ADEREE pour la **conception de la stratégie** *Jiha Tinou*, d'un cycle pilote 2012-2014 et la constitution puis la consolidation d'une **structure de gouvernance nationale**¹⁰, chargée de la mise en œuvre de *Jiha Tinou*, conformément aux objectifs fixés ;
- l'accompagnement des équipes techniques¹¹ de l'ADEREE pour la conception et la **mise en œuvre du processus MENA Energy Award**, conformément aux lignes directrices de l'European Energy Award (eea®);
- la mobilisation et l'appui à la mobilisation de **partenaires nationaux et internationaux**¹², prêts à soutenir techniquement, financièrement et politiquement la mise en œuvre d'initiatives locales, issues directement du Projet (cf. résultats atteints).

Au **niveau territorial**, l'IDE-E a soutenu l'ADEREE dans son accompagnement direct aux collectivités territoriales, en facilitant :

- la création de **structures locales de gouvernance énergétique** : constitution et accompagnement d'équipes Energie communales¹³ ; appui aux diagnostics, à la planification, mise en œuvre et auto-évaluation d'initiatives locales par les décideurs et les agents techniques ;
- le **transfert de savoir-faire** : renforcement des capacités institutionnelles et personnelles requises pour la mise en œuvre d'actions planifiées, tout en renforçant l'offre locale en matière d'enseignement et de formation professionnelle ;
- **l'accès à l'information, la sensibilisation et l'orientation** des citoyen-ne-s : soutien aux actions de communication locales, développement d'outils destinés aux communes et établissement de « Points Info Energie » ; et finalement,
- l'appui à la **réalisation de projets de démonstration** selon leur nature et complexité : appui au développement de modèles institutionnels-financiers (ex. structuration de partenariats public-privé (PPP)), permettant aux collectivités d'accéder aux équipements énergétiques durables; l'assistance technique directe, et – selon les besoins – l'appui à la mobilisation d'une assistance technique spécialisée pour la mise en œuvre de projets communaux.

¹⁰ Cf. annexe A : structure de gouvernance nationale

¹¹ Notamment les services associés aux pôles « Stratégie & Développement » ; « Energies renouvelables et Efficacité énergétique » ainsi qu'au service « Communication & Coopération ».

¹² Cf. annexe A : partenaires de *Jiha Tinou*

¹³ cf. annexe A : structures de gouvernance locales

2. Solution technique / Méthode appliquée

2.1 Un système de planification et de gestion énergétique communale : *MENA Energy Award*

La stratégie Jiha Tinou 2020 s'appuie sur un cadre méthodologique de planification et de certification énergétique communale : le *MENA Energy Award*. Ce dernier s'inspire directement de l'European Energy Award (eea®) - [Cité de l'énergie](#), en Suisse.

Le label eea® permet de reconnaître formellement les efforts en matière de politique énergétique durable déployés par les communes. Il offre deux types de prestations : (1) une **méthodologie de planification énergétique** communale (catalogue de mesures et grille d'évaluation) et (2) un système de **certification (cf. label eea®)** pour les communes qui atteignent au moins 50% de leurs objectifs, établis dans le cadre du processus eea®.

Les communes certifiées encouragent le recours aux ER, à la mobilité durable et mettent en œuvre une gestion pérenne des ressources. La certification ne se réfère qu'aux aspects qui relèvent directement ou indirectement des compétences de la commune. Afin de couvrir l'ensemble des compétences de cette dernière, la démarche s'appuie sur **six domaines d'intervention** : aménagement du territoire, constructions ; bâtiment communaux, installations ; approvisionnement, dépollution ; mobilité ; organisation interne ; communication, coopération.

Au Maroc, le pilotage du processus – dans cette phase pilote – a été confié à l'ADEREE. La gestion du Bureau national de coordination eea® est assurée par l'IDE-E, qui a notamment été mandaté par l'Agence pour la mise en œuvre du Cycle pilote Jiha Tinou. Au niveau des communes, le pilotage est assuré par des « équipes Energie », composées d'élus-e-s, de cadres et d'agents techniques communaux, et assistées, entre autres, par un-e expert-e – conseiller/-ère externe. Deux conseillères-formatrices¹⁴ ont été formées dans le cadre du Projet, par le secrétariat international de l'eea® ; le recrutement, la formation et l'agrément (par l'ADEREE) de 2-3 conseillers/-ères supplémentaires locaux/-ales (dont – idéalement – un membre de l'équipe technique de l'ADEREE), est prévue en septembre/ octobre 2014¹⁵, grâce à la mobilisation d'un appui financier supplémentaire de GIZ et de l'ADEME¹⁶.

La démarche eea®/mea prévoit un cycle de quatre étapes par lesquelles doivent passer les communes qui adhèrent au processus :

- 1- l'**état des lieux** relatif à la politique énergétique communale actuelle ;
- 2- la **programmation** : l'établissement d'objectifs et de plans d'actions prioritaires ;
- 3- la **mise en œuvre** : en Europe, le degré d'assistance à la réalisation d'actions communales varie d'un pays à l'autre ; au Maroc, l'accompagnement de cette phase a été au cœur du Cycle pilote, dans l'objectif de générer des actions de référence, démonstratives, visibles et répliquables (cf. section 3) ;
- 4- l'**auto-évaluation**, l'**audit** et la **certification** : au Maroc, l'auto-évaluation est prévue en septembre/ octobre 2014. En novembre, grâce à l'appui supplémentaire de GIZ/ADEME, un audit externe sera effectué par une auditrice agréée, affiliée au Bureau international eea.

2.2 Transposition d'outils européens, au service de la mise en œuvre de projets communaux

Pour la réalisation des projets pilotes (cf. section 3), issus des plans d'actions prioritaires communaux (cf. étape 2, ci-dessus), un certain nombre d'outils développés en Europe- notamment en France- a

¹⁴ Mme Hind Aissaoui Bennani et Caroline Huwiler, toutes les deux associées au BCJT/IDE-E

¹⁵ Annexe D : Appel à manifestation d'intérêt pour l'agrément de conseillers Jiha Tinou/ MEA

¹⁶ Fonds complémentaire déployé par la GIZ et l'ADEME (avec une participation de l'ADEREE et de l'IDE-E), géré par l'IDE-E, pour l'assistance technique aux communes pilotes de Jiha Tinou.

servi de source d'inspiration à la conception d'outils adaptés au contexte spécifique marocain. A titre d'exemples :

- Le concept des **Espaces Info Energie (EIE)**, développé par l'ADEME en France, a servi de source d'inspiration au développement des *Points Info Energie* au Maroc (cf. projet pilote à Chefchaouen, section 3). D'autre part, les conseillers Info Energie (IE) ont suivi une formation initiale dispensée par un expert de l'ADEME et ont été accueillis à Paris pour un stage d'immersion par le réseau national des EIE français. Dans le cadre de son accord de Jumelage européen avec l'ADEREE, l'ADEME a également mis au bénéfice du Projet sa boîte à outils destinée aux conseillers IE ainsi qu'aux organismes (comme l'ADEREE) susceptibles d'appuyer la création de PIE, de structurer le réseau national et d'offrir des formations aux conseillers IE. Enfin, l'IDE-E, en tant que gestionnaire du Bureau de Coordination Jiha Tinou (BCJT), s'est appuyée sur plusieurs outils et pratiques d'inspiration française (cf. note de concept « Espaces Info Energie », « Concours de familles à énergie positive », fiches de suivi EIE, etc.) pour produire une boîte à outils¹⁷ destinée spécifiquement aux PIE marocains.
- Le concept du **Plan de Déplacement d'Administration (PDA)** relève lui-aussi d'une initiative européenne, notamment française (cf. Plans de Déplacements d'Entreprise, PDE). Plusieurs outils développés au bénéfice des entreprises et administrations désireuses d'optimiser les déplacements du personnel ont servi de sources d'inspiration au développement du premier PDA à Agadir (cf. section 3) : ex. guide du PDE, questionnaire type, entre autres.
- A Oujda, le **Cahier des charges type relatif aux diagnostics d'éclairage public (DEP)** de l'ADEME a permis d'enrichir la réflexion de la Commune urbaine sur les aspects à considérer dans le cadre de son diagnostic d'éclairage public. Ce dernier servira de base à l'établissement d'un plan d'investissement et au choix d'un mode de gestion, basé sur le partenariat public-privé (PPP), cf. section 3.
- Les **logiciels « EnerCoach »** (Suisse/ Luxembourg), **Patrimonia et EnerConso** (France) ont servi de base à la réflexion sur le développement d'un outil (soutenu par un logiciel informatique) de comptabilité énergétique communale adapté au contexte marocain : le *Tableau de bord – gestion énergétique communale*, cf. section 3.
- Le concept du **Plan Climat Energie Territorial (PCET)** a servi de source d'inspiration à l'intégration, en amont et de façon systématique, de considérations énergétiques et climatiques dans le cadre de la planification communale¹⁸, notamment dans le cadre du Plan Communal de Développement (PCD), cf. section 5.

3. Résultats

Au lancement du Projet (cf. proposition initiale), les résultats attendus ont été formulés conformément au tableau ci-dessous. A la fin du Projet (31 octobre 2014¹⁹), ces objectifs auront été atteints à 100%:

	Domaine	Résultats	Etat	Documentation, indicateurs
1	<i>Certification préliminaire</i>	1.1. Les acteurs communaux soutiennent l'approche méthodologique proposée.	100%	Compte-rendu : atelier des ateliers de sondage EEA
		1.2 Un scénario de départ a été établi dans chaque commune pilote.	100%	Etat des lieux (fichiers Excel)
2	<i>Structure de pilotage</i>	2.1 Le Maroc sera doté d'une structure de pilotage Jiha Tinou/MEA .	100%	Organigramme Descriptif des missions
		2.2 Trois communes auront établi une équipe énergie , opérationnelle.	100%	Fiches signées, organigrammes, photos
		2.3 Un secrétariat régional MEA aura été établi.	100%	Termes de référence MEA-IO
3	<i>Cadre méthodologique adapté</i>	3.1 Les autorités locales disposeront d'un outil méthodologique adapté au contexte marocain.	100%	Catalogue et outil d'évaluation adaptés, révisé

¹⁷ Cf. annexe C : outils et documents produits au soutien des collectivités territoriales

¹⁸ Cf. action prévue dans le cadre des plans d'actions Jiha Tinou de Chefchaouen et d'Agadir, soutenue grâce aux fonds supplémentaires mobilisés par l'ADEME/GIZ (avec une participation de l'ADEREE/IDE-E).

¹⁹ Une extension du projet de 4 mois (sans implication financière) a été proposée pour étendre la phase de « mise en œuvre des actions communales » à un an, avant de procéder aux évaluations et audits.

4	Planification locale	4.1 Les communes pilotes auront établi un plan d'actions intégré .	100%	Plans d'actions + fiches projets
5	Capacités renforcées	5.1 La structure nationale de pilotage Jiha Tinou/MEA maîtrisera l'approche méthodologique et le processus mea/eea®.	100%	Personnel de l'ADEREE formé Etats des lieux + évaluations attendues
		5.2 Les structures communales de pilotage maîtrisent les outils méthodologiques mea/eea®.	100%	Equipes énergie formées sur le cycle de planification complet
		5.3 Une équipe de conseillers et d'auditeurs maîtrisent les outils méthodologiques eea®/mea.	100%	2 conseillers formés ; formations continues et 2-3 recrutements supplémentaires prévus
6	Mesures d'appui à la mise en œuvre	6.1 Les autorités locales disposeront des outils d'appui nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions.	100%	Document d'orientation, note de concept, cahiers des charges, TdR, etc. cf. section 2
		6.2 Une structure locale de soutien aux acteurs locaux aura été établie.	100%	30 partenariats établis, soutien additionnel mobilisé (ex. SUDEP)
		6.3 Les communes pilotes bénéficieront d'un appui à la mise en œuvre de 1-3 projets PHARE .	400%	12 projets lancés, dont 3 projets d'investissement (1 structuré; 2 en cours de structuration)
7	Evaluation, certification et récompense	7.1 La performance des communes relative aux objectifs établis aura été évaluée .	100%	Evaluations réalisées en sept/oct 2014 ; cf. fiches d'évaluation
		7.2 Au moins une commune aura été reconnue, certifiée et récompensée , à travers l'octroi du label (entier ou partiel) « MEA ».	100%	Certification de deux communes pilotes à 30%.
8	Communication, dissémination et échange d'expériences	8.1 L'expérience pilote des trois communes marocaines aura été partagée et diffusée au Maroc, dans la région MENA et au-delà.	100%	Salon Pollutec, séminaire CoMun/GIZ (Maroc, Tunisie), Sommet UCGL
		8.2 Jiha Tinou/MEA disposera d'une présence sur le WEB ainsi que d'une identité visuelle .	100%	Présence WEB en évolution ; Identité visuelle en élaboration

3.1 Appui à la gouvernance nationale

Au-delà de ces objectifs fixés au lancement du Projet, les résultats atteints dans le cadre du Cycle pilote Jiha Tinou/ MENA Energy Award (JT/MEA), peuvent être structurés selon les objectifs cités (en section 2) :

Au **niveau national**, en termes d'appui à la conception de JT/MEA et du Cycle pilote, à la création d'une structure de gouvernance nationale, d'un dispositif d'appui (stratégique, technique et financier) aux collectivités territoriales, et d'un processus national de contrôle de qualité et de certification « Jiha Tinou/ MENA Energy Award », conformément aux directives du eea®.

Conception de la **stratégie nationale** En octobre 2012, l'ADEREE/JT à l'aide de l'IDE-E et en concertation étroite avec les partenaires, le **concept « Jiha Tinou/MEA– Cycle pilote 2012-2014 »**. Ce dernier a servi de base à l'établissement, en novembre 2012, d'un **Appel à candidatures** destiné à la sélection de trois villes pilotes.

Etablissement d'une **structure de gouvernance nationale** Pour le pilotage et la mise en œuvre du processus JT/ MEA, une structure de gouvernance nationale²⁰ a été établie en novembre 2012, composée d'un **Comité de Pilotage (CoPil)** et d'un **Comité de Gestion (CoGe)** – ce dernier étant composé de **cinq commissions** :

1. Indicateurs et suivi
2. Planification & appui
3. Renforcement des capacités
4. Montage financier
5. Communication et relations publiques

Les membres des commissions 2, 3 et 4 ont également intégré les **équipes projets**, chargées de la coordination des travaux relatifs aux actions prioritaires, locales (cf. structures de gouvernance territoriale, ci-dessous).

²⁰ Cf. annexe A : structure de gouvernance nationale

Mise en place du **processus JT/MEA** Dans l'objectif de faciliter l'adhésion du Maroc au processus eea®, l'IDE-E, en collaboration étroite avec le Bureau international eea, a facilité le développement d'une **structure nationale de pilotage** (gérée par l'ADEREE) et d'un Bureau de coordination Jiha Tinou (BCJT), géré par l'IDE-E (pour le compte de l'ADEREE et avec le soutien des partenaires stratégiques), associé à la structure de gouvernance nationale Jiha Tinou, cf. ci-dessus.

La **conception du Cycle pilote JT/ MEA** a intégré de façon systématique les directives du processus eea, grâce à l'implication/ expertise apportée par le Bureau international du eea.

En appui à la Commission « Indicateurs & Suivi », le BCJT/IDE-E a facilité l'adaptation des outils méthodologiques (cf. **catalogue de mesures** et **grille d'évaluation JT/MEA**) au contexte local marocain. Cette adaptation a fait l'objet de plusieurs ateliers à Rabat, avec la participation d'expert-e-s communaux/-les, nationaux/-es (ministères et départements concernés par les 6 domaines) et internationaux (GIZ, ADEME), en janvier et février 2013.

Développement de **partenariats stratégiques** Dans une volonté de synergie avec d'autres initiatives nationales et régionales et dans la perspective d'appuyer la réalisation d'actions pilotes issues des plans d'actions prioritaires-JT, l'ADEREE JT a facilité la mobilisation d'une trentaine de **partenaires nationaux et internationaux**²¹, prêts à soutenir techniquement, financièrement et politiquement la mise en œuvre d'initiatives locales.

L'implication de ces partenaires, dans différentes phases du Projet, s'est avérée particulièrement fructueuse dans la mesure où l'offre de chacun, bien articulée et mise au service des villes pilotes, a permis d'optimiser les résultats atteints et de construire une base de soutien solide pour les prochains cycles JT/MEA, et notamment l'appui aux stratégies énergétiques d'autres villes.

A titre d'exemples,

- la **Fondation Global Infrastructure Basel (GIB)** a invité les villes d'Agadir et d'Oujda à participer au *Sustainable Infrastructure Financing Summit* de Bâle, Suisse (21-23 mai 2014) ;
- l'**École de Gouvernance et d'Economie (EGE)** de Rabat a mis à disposition ses locaux pour l'organisation de plusieurs ateliers et formations, tout en facilitant la participation d'étudiants en Master « Financement de Projets Internationaux » aux formations préparatoires du GIB, organisées par le BCJT ;
- le projet **GIZ/CoMun** a décidé de lancer, conjointement avec l'ADEREE/JT, la création du Réseau de Villes Marocaines pour la Maîtrise de l'Energie (RVMME), en y associant dès le départ les trois villes pilotes Jiha Tinou ;
- le **Ministère délégué de l'environnement dans le cadre du projet CB2** avec le PNUD et en collaboration avec la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) a associé le BCJT/IDE-E à l'élaboration d'un projet de Guide du PCD Durable, qui intègre notamment les considérations environnementales et énergétiques (projet en cours) ;
- la **Dii (Desertec Industrial Initiative)** a offert, suite à un inventaire des surfaces exploitables en solaire photovoltaïque (PV), de doter 6 toits d'un système PV de 5 kW sous forme de don ;
- et le **Fonds Français pour l'Environnement (FFEM)** a soutenu, via l'ADEME, des initiatives telles que l'organisation de Journées Jiha Tinou et la réalisation d'un diagnostic d'éclairage public, s'appuyant sur un Système d'Information Géographique (SIG) à Oujda.

3.2 Appui à la gouvernance territoriale

Au **niveau territorial**, les résultats atteints peuvent être qualifiés en termes (a) de renforcement des structures de gouvernance énergétique territoriale, (b) d'appui au transfert de savoir-faire, (c) d'appui à la communication et à la sensibilisation des citoyen-ne-s et (d) d'appui à la réalisation de projets pilotes, démonstratifs et répliquables.

²¹ Cf. annexe B : partenaires de Jiha Tinou

Appui à la
**gouvernance
territoriale**

Suite à leur sélection sur appel à candidature en février 2013, les trois villes pilotes (Agadir, Chefchaouen et Oujda) ont bénéficié d'un appui à l'**état des lieux** (avril 2013), à la **programmation** (mai-juin 2013) et à l'établissement de trois **plans d'actions prioritaires Jiha Tinou** (PA-JT), à la **concertation** et validation des PA-JT auprès des partenaires stratégiques, techniques et financiers, à la constitution de **fiches-projets**, à l'intégration des actions énergétiques dans les *Plans Communaux de Développement (PCD)*, et à la **mise en œuvre** (dès octobre 2013) des actions énergétiques prioritaires.

Suite à ce premier cycle de mise en œuvre (10-12 mois selon les villes), une **auto-évaluation** des actions réalisées, suivie d'un **audit** externe et d'une **certification** des communes les plus performantes en matière de développement énergétique territorial est programmée pour septembre/ octobre 2014.

Les stratégies énergétiques locales sont pilotées par trois **équipes Energie** communales, constituées en 2012 (cf. critères de sélection prescrit par l'Appel à candidature) et renforcées au fur et à mesure de l'avancement du processus Jiha Tinou, ainsi que d'**équipes projet** chargées de la gestion des projets inscrits dans les PA-JT. La mise en œuvre d'actions communales est appuyée conjointement par un ensemble d'**expert-e-s** associée-s au BCJT/IDE-E et les partenaires de Jiha Tinou (GIZ, ADEME, Forum EEA, prestataires spécialisés, etc.).

Appui au
**transfert de
savoir-faire**

Sur la base des plans d'actions prioritaires et à partir des ateliers de terrain, les **besoins en formation** ont été progressivement identifiés et spécifiés. Durant le Cycle pilote, 14 **formations techniques** ont été déployées par l'ADEREE et ses partenaires, au bénéfice direct des villes pilotes Jiha Tinou ; 20 **ateliers** en matière de « planification, gestion et suivi énergétique communal » ont bénéficié à plus de 600 élu-e-s, cadres et agents techniques communaux.



A titre d'exemples :

- **Séminaire relatif à l'éclairage public**, organisé par le Fonds d'Équipement Communal (FEC) en collaboration avec l'ADEREE, à Chefchaouen (4 juillet 2013) ;
- **Formation de formateurs relative aux chauffe-eaux solaires collectifs**, organisé conjointement par l'ADEREE et GIZ/RENAC (5-8 juin ; 10-13 juin 2013).
- **Atelier de formation relatif à « La déclinaison des politiques énergétiques et leur animation »**, organisé dans le cadre du Jumelage européen ADEME-ADEREE, à Rabat (23-24 avril 2013) ;
- **Formation destinée aux porteurs communaux de projets d'infrastructure durable** (6 décembre 2013), dans la perspective de soumettre des dossiers de candidature à la Fondation *Global Infrastructure Basel (GIB)*. Par l'organisation de cette formation, l'ADEREE/JT a cherché à faciliter la participation d'au moins une commune pilote Jiha Tinou, au Sommet « *Sustainable Infrastructure Financing Summit* », les 21-22 mai 2014, à Bâle-Suisse. Résultat : Suite à la formation et à l'appui aux équipes projet pour la soumission de leurs dossiers de candidature, deux villes pilotes (Oujda et Agadir) et quatre projets d'infrastructure ont été retenus pour être présentés au Sommet de Bâle.
- **Formation en matière d'éclairage public**, organisée dans le cadre du Jumelage européen ADEME-ADEREE, à Rabat, les 25-27 février 2014 ;
- **Séminaire portant sur les « Modes de gestion en matière d'éclairage public »**, organisé par GIZ/CoMun, en collaboration avec l'ADEREE et la DGCL, 27 mars 2014 ;
- **Formation en matière d'animation et de conseil énergétique**, destinée aux futurs conseillers « Point Info Energie », 2-4 avril 2014 ;
- **Formation sur les Systèmes d'Information Géographiques (SIG) en matière d'éclairage public**, destinée aux équipes techniques chargées de l'éclairage/ gestion du patrimoine (Agadir, Oujda, Chefchaouen + 4 autres villes du RVMME), organisée par la DGCL avec l'appui de GIZ/CoMun, les 11-13 et 19-20 juin 2014 ;
- **Stages d'immersion, destinés aux conseillers « Point Info Energie »**, en marge des Rencontres Nationales d'Espaces Info Energie organisées par l'ADEME, à Versailles, France, les 2-4 juillet 2014.

Le développement d'un **plan de formation** Jiha Tinou (2014-2015), faisant l'objet d'une concertation avec l'ensemble des partenaires de Jiha Tinou, est en cours de développement et permettra de répondre aux besoins en formation supplémentaires, futurs, permettant de faciliter la mise en œuvre durable et l'appropriation progressive des projets communaux au niveau local.

Au-delà de l'équipe de conseillères-formatrices formées dans le cadre du Projet, et dans l'objectif de former – au fur et à mesure – un **réseau local de conseillers/-ères Jiha Tinou/MEA**, susceptibles d'accompagner les futures villes de Jiha Tinou dans la planification énergétique communale, un **appel à manifestation d'intérêt**²² devra être lancé en septembre 2014, pour le recrutement (par mission), la formation et l'agrément de 2-3 conseillers/-ères JT/MEA locaux/-les supplémentaires.

Communication et accès à l'information

Dans l'objectif de porter Jiha Tinou et les initiatives énergétiques communales à la connaissance de différents publics cibles, le BCJT/IDE-E a réalisé plusieurs actions de communication :

- A destination des **partenaires nationaux et internationaux** : le développement d'une **identité visuelle** Jiha Tinou, et d'une **rubrique Web Jiha Tinou** (en évolution) ; le lancement d'une **newsletter** destinée aux partenaires, suivie de 32 **news**²³ (soit 2-3 news/ mois : 10 news en 2013 ; 22 news en 2014) relatives aux actions menées dans le cadre de Jiha Tinou et par les villes pilotes, publiées sur le site Web de l'ADEREE ; interventions – directement ou en appui à la direction générale de l'ADEREE – dans plus de 15 **manifestations** (rencontres, séminaires, symposiums, assemblées, etc.), tout en assurant l'organisation de plusieurs manifestations d'envergure, notamment le **Symposium**, en marge du Sommet International des Dirigeants Locaux (UCGL), le 2 octobre 2013 à Rabat, intitulé « *Vers un développement énergétique durable : quelle gouvernance locale ?* ».
- A destination du **grand public local** : l'instauration d'un **Point Info Energie** (mise à disposition/développement de trois **brochures** pour les conseillers), inauguré lors de la première **Journée Jiha Tinou** à Chefchaouen, une **exposition Jiha Tinou** (de six totems²⁴ dédiés à la maîtrise de l'énergie) ainsi qu'un **Village Jiha Tinou** animé par une dizaine d'organismes locaux, engagés dans la maîtrise de l'énergie (dont l'Université de Tétouan, l'ONEE, etc.). Une deuxième Journée Jiha Tinou est prévue à Agadir, en novembre 2014, permettant de valoriser l'ensemble des projets menés par la ville (cf. programmation 2014).
- A destination des **collectivités** elles-mêmes : l'appui à la création par GIZ/CoMun du **Réseau Marocain pour la Maîtrise de l'Energie** (REMME), et l'intégration des trois communes pilotes dans le réseau, dès sa création ; bénéficiant d'au moins 4 formations ciblées, à travers le réseau.

A titre d'exemples, le BCJT/IDE-E a organisé et facilité l'organisation/ la participation de l'ADEREE dans le cadre des événements suivants :

- **Sustainable Infrastructure Financing Summit**, Bâle (21-22 mai 2014): invitation du Ministre délégué de l'Energie et du Directeur Général de l'ADEREE, et intervention du Vice-Président en charge des Finances de la Commune urbaine d'Agadir, sur le projet Bus à Haut Niveau de Service et Modernisation de l'éclairage public.
- **Journée Jiha Tinou** de Chefchaouen (22 avril 2014) : conférence en présence du Gouverneur et du Président de la Commune urbaine ; village et exposition Jiha Tinou ; inauguration de l'éco-centre et du Point Info Energie de Chefchaouen ;
- **1^{ère} Rencontre Annuelle EEA** des bureaux de coordination/ organismes désignés associés au Forum *European Energy Award*, à Paris (3-4 avril 2014) ; participation de M. Hajjaji,



²² Cf. Annexe C : « Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement de conseillers/-ères Jiha Tinou/MEA »

²³ Cf. annexe D : portfolio des news publiées sur le site web de l'ADEREE

²⁴ Cf. annexe 17C : totems d'exposition Jiha Tinou, inaugurée le 22 avril 2014, à Chefchaouen

ADEREE et de C. Huwiler) ;

- **Séminaire, en marge du Colloque national des Réseaux de Villes Thématiques** (3 décembre 2013), relatif à « La maîtrise de l'énergie en éclairage public : vers une feuille de route pour les collectivités locales » : modération de l'atelier par la Coordinatrice du BCJT/IDE-E (C. Huwiler) ;
- **Assemblée générale du Forum *European Energy Award***, à Luxembourg (8 novembre 2013) : représentation de l'ADEREE et présentation des étapes franchies et à venir dans le cadre du Cycle pilote, par la Coordinatrice du BCJT/IDE-E (C. Huwiler) ;
- **Symposium, en marge du Salon *Pollutec*** à Casablanca, sous le thème : « *La gouvernance territoriale de l'environnement : enjeux et perspectives* » (23 octobre 2012) : intervention de la Coordinatrice du BCJT/IDE-E (C. Huwiler) ;
- **Symposium, en marge du Sommet International des Dirigeants Territoriaux (UCGL)**, à Rabat (2 octobre 2013), intitulé « *Vers un développement énergétique durable : quelle gouvernance locale ?* » : organisation du symposium en collaboration étroite avec son Service de Communication; le BCJT/IDE-E s'était chargé notamment de la conception de l'agenda ; de la définition des thèmes et interventions ; de la mobilisation et préparation des panélistes et du modérateur ; de la conception d'outils de communication (cf. brochures en annexe) ; de la promotion de l'événement et de veiller au bon déroulement du symposium ;



- **Stand d'exposition « Jiha Tinou », en marge du Sommet International des Dirigeants Territoriaux (UCGL)**, à Rabat (2-4 octobre 2013), présentation des villes pilotes (Agadir, Chefchaouen, Oujda) moyennant des totems ; animation du stand par l'ADEREE/JT ;
- **Séminaire relatif aux bilans carbone, et à la bonne maîtrise de l'énergie à l'échelle communale**, à Sfax/Tunisie (24-25 septembre 2013) : animation d'un atelier permettant l'échange entre communes marocaines (Oujda, Agadir, Chefchaouen) et tunisiennes (Souss et Sfax) ; prise en charge assurée par GIZ/CoMun ;
- **Conférence de l'UNECE**, sur l'établissement de centres spécialisés en matière de Partenariats Public-Privé, à Genève : intervention de la Secrétaire générale de l'ADEREE, S. Mezour (25 juin 2013), relative à l'établissement d'un *Centre spécialisé en PPP relatif aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique*, au Maroc ;
- **Conférence « Resilient Cities 2013 »**, organisée par ICLEI, à Bonn (1 juin 2013) : intervention de la Coordinatrice du BCJT/IDE-E ;
- **Conférence sur les Partenariats Publics-Privés**, organisée par l'UNECE, à Rabat : intervention de la Secrétaire Générale de l'ADEREE (18 avril 2013) ;
- **Secrétariat suisse de l'économie et du commerce (SECO)**, le 11 décembre 2012 : présentation, lors d'un *brown bag lunch* sur les avancements du Projet, par la Coordinatrice du BCJT/IDE-E ;
- **Conférence en marge du Salon *Pollutec***, à Casablanca (4 octobre 2012) : intervention de la Coordinatrice du BCJT/IDE-E; et
- **Assemblée générale du Forum *European Energy Award***, à Bruxelles (26-27 novembre 2012) : intervention conjointe de la Secrétaire Générale de l'ADEREE et de la Coordinatrice du BCJT/IDE-E.



Appui à la réalisation de **projets de démonstration**, répliquables

Au-delà de sa proposition initiale, le BCJT/IDE-E, dans son rôle de coordinateur du Cycle pilote Jiha Tinou susceptible de générer des projets de référence, démonstratifs et répliquables, a focalisé ses efforts en 2013-2014 sur l'*appui à la mise en œuvre d'actions territoriales*. Le déploiement de cet effort supplémentaire – en matière d'assistance technique directe, d'encadrement de prestataires/ sous-traitants spécialisés, de conception/ adaptation d'outils, de formation, d'information et d'animation – a été possible grâce à la mobilisation d'un appui budgétaire additionnel²⁵, notamment de la part de GIZ et d'ADEME.

A partir des plans d'actions communaux préliminaires, élaborés par les équipes communales et validés, via le BCJT/IDE-E, avec les différents partenaires stratégiques, techniques et financiers, **3 plans d'actions concertés**²⁶ ont vu le jour. Une fois les plans d'actions définitivement approuvés, le BCJT/IDE-E a procédé, en concertation avec les partenaires stratégiques (GIZ, ADEME), à la priorisation des actions retenues, dans l'objectif conjoint d'afficher des résultats concrets et visibles en 2014. Les projets émergeant des trois plans d'actions communaux peuvent être caractérisés à partir (1) des six domaines de l'eea®/mea, tout en s'inscrivant dans (2) trois catégories de projets : (i) actions comportementales ; (ii) actions stimulatrices du marché local ; et (iii) les projets d'investissement.

Actions pilotes prioritaires, retenues dans le cadre du Cycle pilote JT/ MEA :

	OUJDA	AGADIR	CHEFCHAOUEN
Planification Urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Vision/stratégie énergétique intégrée dans le PCD, PA et PDMU* - Diagnostic énergétique territorial (cf. bilan carbone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vision/stratégie énergétique intégrée dans le PCD, PA et PDU - Diagnostic énergétique territorial (cf. bilan carbone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vision/stratégie énergétique intégrée dans le PCD*
Patrimoine Communal	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité énergétique communale (cf. tableau de bord)* - Mise à niveau énergétique et de l'éclairage public* 	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité énergétique communale (cf. tableau de bord) - Mise à niveau énergétique de l'éclairage public* 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à niveau énergétique de l'éclairage public* - Optimisation de la gestion énergétique de la piscine municipale*
Approvisionnement & dépollution	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une SDL (société d'économie mixte) « Energies Renouvelables » : gisements solaires PV (+ evtl. biomasse) 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une Société de développement local (SDL - société d'économie mixte) « Energies Renouvelables » : gisements solaires PV et biomasse* - Installation « modèle » de chauffe-eaux solaires collectifs sur l'Institut agronomique et vétérinaire* - Animation d'un réseau de professionnels certifiés et agréés (cf. RESOVERT) 	
Mobilité		<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un Plan de déplacement administratif (PDA)* 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un Plan de Déplacement administratif (PDA)
Organisation interne	<ul style="list-style-type: none"> - Charte communale de bonne gestion énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Charte communale de bonne gestion énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Charte communale de bonne gestion énergétique
Communication & coopération	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un Point Info Energie* 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un Point Info Energie* 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un Point Info Energie*

*Projets démarrés en priorité sur l'année 2014.

- Actions comportementales
- Actions stimulatrices du marché local
- Projets d'investissement

²⁵ Fonds complémentaire (EUR 220'000) déployé par la GIZ et l'ADEME (avec une participation de l'ADEREE et de l'IDE-E), géré par l'IDE-E, pour l'assistance technique aux communes pilotes de Jiha Tinou.

²⁶ Cf. Annexes I, J et K.

3.3 Développement des projets communaux

Le tableau suivant détaille l'avancement de chaque projet, en résumé les activités réalisées, les outils produits²⁷ ainsi que les partenaires associés. L'ensemble des projets a été facilité par **l'équipe Jiha Tinou**, composée de plusieurs experts techniques de l'ADEREE, sous la coordination de l'IDE-E.

COMMUNE URBAINE D'OUIDA (CUO)

Intitulé du projet	Résultats atteints – septembre 2014	Partenaires
1. Vision/stratégie énergétique communale intégrée dans le PCD et le PA	<p>Plan Communal de Développement (PCD)</p> <p>Sur la base d'une matrice récapitulant les 35 projets inscrits dans le PCD en cours de révision par la CUO, l'équipe Jiha Tinou a appuyé (a) l'identification des implications énergétiques de chaque projet et (b) la formulation de mesures permettant la valorisation/ maîtrise de l'énergie associés à chaque projet. Le conseil communal statuera en avril 2014 sur le PCD révisé. Par ailleurs, l'équipe Jiha Tinou a appuyé la CUO dans la rédaction d'un préambule du PCD qui formalise l'engagement de la Commune en matière de développement énergétique durable.</p> <p>Objectif visé pour 2014: Intégration des considérations énergétiques dans le PCD Statut : réalisé. Réplicabilité : forte.</p>	CB2/PNUD Min. Env. ADEME AU Rabat-Salé
	<p>Plan d'Aménagement Urbain (PA)</p> <p>A la demande de la CUO et pour appuyer la division de l'Urbanisme dans le processus de révision du PA piloté par l'Agence urbaine d'Oujda, l'équipe Jiha Tinou a procédé à l'analyse de la 1^{ère} variante du document de planification urbaine. Cette action a abouti à une note d'orientation comprenant un certain nombre de recommandations relatives à l'intégration, de façon systématique et transversale, des considérations énergétiques dans le PA.</p> <p>Objectif visé pour 2014: Intégration de l'approche environnementale en urbanisme dans le Plan d'Aménagement Urbain (PA) d'Oujda Statut : réalisé. Réplicabilité : forte.</p>	
2. Comptabilité énergétique communale (cf. tableau de bord)	<p>La CUO, appuyée par l'équipe Jiha Tinou, a procédé à l'inventaire des bâtiments communaux et des compteurs relatifs à l'éclairage public (gérés directement par la CUO). Une note explicative ainsi qu'une note destinée à mobiliser le personnel (proposées par le l'équipe Jiha Tinou pour la réalisation de relevés mensuels/ trimestriels en matière de consommation d'électricité ont été transmises au Président qui doit procéder à la désignation des personnes chargées du comptage. Une équipe a été chargée de repérer les compteurs et de réaliser une première série de relevés, en attendant qu'une personne par bâtiment soit chargée des relevés (mensuels/ trimestriels) suivants.</p> <p><i>Défis identifiés :</i> l'équipe communale manque de moyens humains pour réaliser le repérage. Elle attend, par ailleurs, une désignation formelle par le Président des personnes qui seront chargées des relevés.</p> <p>Objectif visé pour 2014 : Mise en place d'une comptabilité énergétique communale Statut : 20% achevés ; projet mis en attente par la CUO. Réplicabilité : cf. TBGE-CUA.</p>	ADEME

²⁷ Cf. Annexes 1A à 17C.

La CUO a inscrit sa volonté de moderniser le réseau d'éclairage public dans son PCD en 2010. L'ADEREE, via son partenaire Société Financière Internationale (SFI/IFC), a soumis à la CUO un **projet de contrat de service**, prévoyant une assistance technique, financière et juridique relative à la réalisation d'un diagnostic d'éclairage public, l'élaboration d'un rapport d'options stratégiques en matière de gestion, et la préparation d'un appel d'offre permettant la sélection d'un partenaire privé, en vue de l'établissement d'un PPP.

Le processus de révision du projet de contrat a abouti, **en plusieurs étapes**, à **l'intégration des remarques de différents partenaires**. En avril-mai 2013, dès réception de sa première version, le document a été soumis à une commission mixte CUO-Wilaya. L'équipe Jiha Tinou a ensuite procédé à l'intégration des remarques de la CUO (atelier technique du 24 septembre 2013 et ateliers du 8-9 janvier 2014 à Oujda) ainsi que celles formulées par le MEF (mars 2014). Le document a été soumis à la CUO afin qu'elle réalise une dernière révision, dans l'objectif que le projet puisse être voté fin avril 2014, à l'occasion de la session ordinaire du conseil communal. Cependant, compte tenu d'un agenda « trop chargé » selon les indications de la CUO, le dossier n'a pas pu être traité en avril, et devait être représenté au conseil en octobre 2014, lors de la session ordinaire suivante. Jusqu'à l'heure actuelle, le projet n'a pas été soumis au conseil.

En vue de sa présentation aux 65 élus du conseil communal, l'équipe Jiha Tinou a appuyé l'équipe projet pour l'élaboration de (a) un **document d'analyse comparative** entre le projet d'assistance technique proposé par l'ADEREE/SFI et la démarche d'un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL- voté par le conseil en 2010) ; (b) un **document pédagogique-explicatif à destination des élu-e-s et chargé-e-s de projet** (en français et arabe), leur permettant de se familiariser avec le projet d'assistance technique proposé et de l'inscrire dans une perspective globale de « modernisation de l'éclairage public ».

Neuf réunions – en plus d'une vingtaine de conversations téléphoniques – ont été tenues pour informer, expliciter et clarifier différents éléments du projet, notamment du contrat de service proposé (40 pages) :

- avec le Président, le Wali et le directeur régional de l'ONEE (avril 2013) : concertation et approbation du projet par les dirigeants locaux ;
- avec l'équipe projet et la SFI (mai 2013) : mise en perspective du projet PPP par rapport au SDAL²⁸ voté en 2010, et la volonté de la CUO de réaliser un diagnostic exhaustif (et non pas sur échantillonnage) ;
- avec l'équipe technique (septembre 2013) : précision des aspects techniques devant être considérés par le diagnostic ;
- avec le Président du Conseil Régional (octobre 2013) : sollicitation de son appui auprès de la CUO ;
- avec le Président, la coordination de l'équipe énergie et l'équipe projet (novembre 2013) : déblocage du projet au niveau de la CUO, par le lancement d'un **Recensement Lumière** (sur l'exhaustivité du réseau) ;
- avec l'équipe projet élargie et la Wilaya (janvier 2014) : atelier de deux jours, permettant (a) de réexpliquer les objectifs du

²⁸ Schéma directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)

projet, tout en le situant dans la perspective globale de « modernisation du réseau d'éclairage public » (cf. document pédagogique et .ppt explicatif) et (b) de passer en revue le projet de contrat avec les agents techniques chargés de défendre le projet devant le conseil communal;

- avec l'équipe projet (février 2014) : échange sur de nouvelles remarques (de la CUO et du MEF) ; accord sur un calendrier permettant la votation du projet en avril 2014 ;
- avec le Secrétaire général, l'équipe projet et la coordination de l'équipe Energie de la CUO (mars 2014) : accord sur la révision finale du contrat par la CUO jusqu'au 15 avril ;
- avec la SFI (30 avril 2014): réunion téléphonique sur la base du projet de contrat révisé par la CUO/ADEREE ;
- réunion tripartite CUO-ADEREE-SFI pour la finalisation du contrat, en attente.

Objectif visé pour 2014 : Mode de gestion (PPP) en cours de structuration

Statut : 10% achevés ; en attente faute de retour de la CUO.

Réplicabilité : moyenne, cf. leçons apprises

Recensement Lumière

A la demande du Président et avec l'appui de l'équipe Jiha Tinou, l'équipe technique chargée de l'éclairage public a procédé, dès novembre 2013, à la réalisation d'un **recensement/ caractérisation/ localisation des 50'000 points lumineux et armoires associés au réseau d'éclairage public** (85% achevé en mars 2014). Ces données sont susceptibles de servir de base à (a) l'échantillonnage pour le diagnostic approfondi ; (b) l'élaboration d'un Système d'Information Géographique (SIG) et (c)



FFEM
ADEME



l'établissement d'un tableau de bord – gestion énergétique communale, y compris, d'un bilan carbone (processus envisagé dans le cadre du projet européen SUDEP). Une formation SIG a été déployée par le projet GIZ/CoMun, au bénéfice des responsables d'éclairage public, à Oujda et dans d'autres villes du RMME.

Objectif visé pour 2014 : Caractérisation exhaustive du réseau d'éclairage public

Statut : 70% achevés

Réplicabilité : forte (avec les ajustements techniques recommandés)

COMMUNE URBAINE D'AGADIR - CUA

Intitulé du projet	Résultats atteints – septembre 2014	Partenaires
<p>4. Comptabilité énergétique communale</p> <p>(cf. <i>Tableau de bord – Gestion énergétique communale</i>)</p>	<p>Depuis quelques années, la CUA désireuse de maîtriser ses dépenses énergétiques, s'est organisée pour relever, de façon trimestrielle, les consommations d'électricité, d'eau et de carburant au niveau de ses bâtiments, de l'éclairage public, des espaces verts et de la flotte de véhicules. Il s'agit essentiellement de réaliser des relevés contradictoires pour vérifier la justesse des factures énergétiques (ONEE, ONT, RAMSA). Dans le cadre de Jiha Tinou, la CUA a exprimé le besoin de se doter d'un outil de comptabilité énergétique afin d'acquiescer : (1) une meilleure <i>visibilité sur l'évolution des consommations et coûts</i> ; (2) une</p>	<p>Forum EEA ADEME</p>

meilleure *compréhension et maîtrise des coûts* ; et (3) la *priorisation des interventions nécessaires pour réduire ses factures*.

L'équipe Jiha Tinou s'est alors mobilisée pour analyser les pratiques actuelles en matière de **relevés, saisie et gestion** de données et pour **caractériser les besoins en matière de valorisation** des données récoltées. A partir de ce diagnostic, elle a procédé à **l'analyse de 7 logiciels employés en Europe**, sources d'inspiration au développement d'un outil marocain de comptabilité énergétique communale.

Suite à ce benchmark, l'équipe Jiha Tinou a procédé à la **conception-adaptation** d'un logiciel informatique qui offre les fonctionnalités recherchées, s'adapte à la réalité des services communaux et répond aux objectifs visés. A partir d'une architecture logicielle, l'équipe Jiha Tinou a procédé au développement d'une **application informatique** (hébergée sur le Web). Une phase « test » a été lancée en décembre 2014. En janvier/ février 2015, les services communaux bénéficieront d'une **formation à l'usage** de l'outil. A partir de ces premiers retours d'expérience, **l'outil sera affiné, finalisé et mis au service** des villes Jiha Tinou dès 2015.

Objectif visé en 2014 : Etablissement d'une comptabilité énergétique communale

Statut : 80% achevés ; achèvement prévu en février 2015.

Réplicabilité : forte.

5. Caractérisation du parc d'éclairage public
– en vue de sa mise à niveau énergétique

Suite à une réunion de concertation entre la CUA et la BERD, facilitée par l'ADEREE/JT, la CUA a procédé à la réalisation d'un **diagnostic d'éclairage public** financé par la SIE (assistée par la BERD et s'appuyant sur un accord de partenariat établi en 2010 avec la CUA). Une réunion de restitution s'est tenue fin mars 2014, lors de laquelle la CUA a annoncé sa réticence à l'égard des partenariats public-privés. En mois d'août 2014, le maire est revenu sur sa décision d'écarter les PPP, pour s'engager dans une démarche de structuration de *Société de Développement Local* (SDL), basée sur un PPP, en collaboration avec l'ADEREE, la BERD et la SIE.

Par ailleurs, la CUA compte réaliser un **recensement lumière (appuyé par un SIG)**, à l'exemple d'Oujda, sur l'exhaustivité de son réseau. Cette action a été inscrite dans le PCD d'Agadir et le plan d'action prioritaire JT-Agadir.

Objectif visé pour 2014 : Réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public, en préparation d'une SDL

Statut : première étape réalisée ; poursuite dans la phase II.

Réplicabilité : forte.

6. Création d'une Société de Production d'Electricité Verte

Dans l'objectif d'acquérir un certain degré d'indépendance énergétique et de produire sa propre électricité, la CUA a pour objectif de créer une Société communale (d'économie mixte) de production d'« Electricité Verte ». Dans ce but, elle cherche à quantifier les gisements solaires et de biomasse, susceptibles d'être transformés en électricité par la future SDL, et revendue à la CUA. L'équipe Jiha Tinou, appuyée par la Dii, a accompagné la CUA dans la réalisation d'un **inventaire de la totalité des surfaces, appartenant à la commune, exploitables en matière de solaire PV**. La capacité de production susceptible d'être installée sur les 43'800 m² de toits communaux, a été estimé à environ 3.5 MW. En parallèle et avec l'appui de GIZ, une étude a été lancée pour évaluer les gisements de biogaz relatifs aux décharges (ancienne et nouvelle). A partir de ces analyses, la BERD a montré son intérêt de fournir un **appui à la structuration du projet et au montage d'un business plan**, jusqu'au

BERD
SIE

Dii
BERD
GIZ

lancement d'un appel d'offres permettant d'y associer une partie privée. Le décret d'application relative à l'injection de la basse tension n'étant pas encore entré en vigueur, la CUA a opté pour une solution intermédiaire : l'auto-alimentation en électricité, par une installation solaire PV sur l'Hôtel de Ville (cf. ci-dessous).

Objectif visé pour 2014 : Etablissement d'un « business plan » pour la structuration d'une société d'économie mixte

Statut : 10 % achevés ; projet en attente du décret d'application MT.

Réplicabilité : forte.

7. Installation solaire PV sur Hôtel de Ville d'Agadir (30 kW)

Sur la base d'une **pré-étude** réalisée par les experts de l'ADEREE et de GIZ, l'équipe Jiha Tinou a proposé **trois options de production solaire PV** à la



GIZ/PEREN

CUA : (a) *production avec surplus* ; (b) *production pour l'auto-alimentation* et (c) *petite installation démonstrative*. En février 2014, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité l'**option « production pour l'auto-alimentation »**, à savoir l'installation de 20 kWc sur le toit de l'Hôtel de Ville. Le 28 mars, un analyseur de réseau a été installé à l'Hôtel de Ville pour l'établissement du **profil de consommation du bâtiment**. Un **cahier de prescriptions spéciales** (CPS) pour l'installation solaire PV a ensuite été élaboré par les services techniques de l'ADEREE. Ce document a servi de base à la CUA pour le lancement d'un **appel d'offre**, en juillet 2014, puis en février 2015 (vu qu'en réponse du premier appel, aucune offre n'a été jugée conforme au cahier des charges). La deuxième ouverture des plis est prévue en mars/avril 2015; le délai de réalisation sera de max. 4 mois.

Objectif visé pour 2014 : Installation d'un système solaire PV sur l'Hôtel de Ville

Statut : 70% achevés.

Réplicabilité : forte

8. Installation solaire PV démonstrative, Maison de Quartier Al Houda

Grâce au soutien de la Dii/GIZ, l'ADEREE prévoit l'installation d'un système solaire PV de 5 kW sur le toit de la Maison de Quartier Al Houda. A partir d'une visite des lieux, l'équipe Jiha Tinou a procédé à **l'évaluation de la surface exploitable**. Un don de matériel pour l'installation de **6 toits solaires**



Dii/ GIZ

(à 5 kWc chacune) a été confirmé par la Dii qui a mobilisé 5 sponsors/prestataires de technologie au bénéfice de Jiha Tinou.

Au-delà de la Maison Al Houda, les deux autres villes pilotes ont été invitées à proposer des toits solaires et se sont montrées très coopératives. Le transport des équipements (en provenance d'Europe), prévu en septembre 2014, a cependant été reporté par l'ADEREE et se trouve actuellement en attente. Pour la Maison Al Houda, un **plan de communication**, demande explicite des sponsors, sera établi pour mettre en valeur les technologies installées. L'inauguration de l'installation est prévue lors de la Journée Jiha Tinou d'Agadir, programmée en 2015.

Objectif visé pour 2014 : Installation d'un système solaire PV démonstratif

Statut : 50% achevés (projet actuellement mis en attente par l'ADEREE)

Réplicabilité : moyenne, s'agissant d'un don.

9. Installation « modèle » de **chauffe-eaux solaires collectifs** sur l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV)



L'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) d'Agadir a procédé à l'adjudication d'un marché relatif à l'installation d'un système de chauffe-eaux solaire collectif sur le toit de son internat. L'ADEREE/JT et ses experts techniques, se sont engagés à fournir un

appui à l'IAV pour la **réception des travaux d'installation** et pour la **valorisation pédagogique** de l'installation, actuellement en cours. L'**inauguration officielle** de l'installation, moyennant une **conférence** hébergée par l'IAV et à destination des étudiant-e-s de la région, est prévue lors de la **Journée Jiha Tinou** d'Agadir, au courant de 2015.

Objectif visé pour 2014 : Installation d'un système solaire-thermique et action de communication au bénéfice de l'IAV (lors d'une Journée Jiha Tinou à Agadir)

Statut : 80% achevés (par l'IAV de façon autonome)

Réplicabilité : **forte**.

10. Renforcement du **réseau d'installateurs certifiés** et agréés (cf. RESOVERT)

Le réseau d'installateurs et de fournisseurs de service d'après-vente, établi à Agadir en 2009 (sous le nom de **RESOVERT**), s'est organisé en association civile, enregistrée depuis 2013. L'équipe Jiha Tinou a réuni les fondateurs du réseau et



établi un **annuaire du RESOVERT** susceptible d'être mis à disposition et diffusé, via différents portails, auprès des consommateurs de technologies et de services énergétiques locaux. La diffusion de l'annuaire est envisagée lors de la **Journée Jiha Tinou** d'Agadir et à travers le **Point Info Energie** (action inscrite dans le plan d'action JT-Agadir).

Objectif visé pour 2014 : Redynamisation et intégration du RESOVERT au niveau des projets pilotes d'Agadir

Statut : réalisé.

Réplicabilité : **forte**.

11. Développement d'un **Plan de déplacement administratif** (PDA)

Désireuse d'optimiser les déplacements professionnels de ses employé-e-s, la CUA a décidé d'établir un PDA. Une **campagne de communication** a été lancée (**note explicative** et **note destinée au personnel communal** proposées par l'équipe Jiha Tinou) pour garantir l'adhésion des employé-e-s et chefs de service à ce projet ambitieux. En 15 jours et moyennant une équipe de 10 enquêteurs/-trices, **1355 (sur 1572) fonctionnaires de la CUA ont été interviewé-e-s**, sur la base d'un **questionnaire adapté à leurs besoins**, sur leurs habitudes en matière de déplacement professionnel. A partir de ce diagnostic, un **rapport d'analyse préliminaire**, établi par l'équipe Jiha Tinou, a permis de tirer les premières conclusions et d'échanger avec les équipes communales ; les **analyses statistiques** ont ensuite été affinées et enrichies, moyennant la valorisation des données – géo-référencées – dans un **SIG**.



La **restitution** des analyses – y compris cartographiques – a eu lieu le 8 décembre 2014 ; un rapport d'analyse est en cours de finalisation. A partir de cette analyse, les décideurs de la CUA formuleront leurs **objectifs en matière d'optimisation** des déplacements. Une

restitution à grande échelle et en présence des employés intéressés par les résultats de leur enquête, est programmée pour mars 2015. L'élaboration de **solutions** relèvera d'un processus participatif et conjoint avec les équipes communales/ groupes cibles, tout en s'appuyant sur des analyses économiques et environnementales.



Objectifs visés pour 2014 : Réalisation d'une analyse (y compris cartographique) des déplacements du personnel communal

Statut : 90% achevés.

Réplicabilité : forte.

12. Exposition « Eclairer JUSTE : les LED et le solaire, au service de l'éclairage public »

Hôtel de Ville

Accompagnée de l'équipe Jiha Tinou, la CUA accueille, depuis novembre 2014, une exposition de candélabres « LED/solaire » sur une place et un boulevard jouxtant son Hôtel de Ville. Cette exposition, intitulée « *Eclairer JUSTE : les LED et le solaire, au service de l'éclairage public* », s'inscrit dans la dynamique de la modernisation des réseaux d'éclairage public d'Agadir et d'autres communes du Royaume. Plus précisément, il s'agit de mettre à l'épreuve durant une année, différents équipements, notamment LED et solaires, promus par les fournisseurs nationaux et internationaux.

Sept exposants ont été sélectionnés le 24 mars 2014, suite à un **Appel à manifestation d'intérêt** lancé auprès de 63 fournisseurs nationaux et internationaux, et parmi 9 dossiers de candidatures soumis à l'ADEREE. Une **présentation de chaque entreprise** avec **visite du site d'exposition** a eu lieu à la CUA le 16 avril 2014, permettant de déterminer les emplacements adéquats pour chaque lampadaire. **14 lampadaires** accompagnés d'**affiches explicatives** ont été installés en novembre 2014.

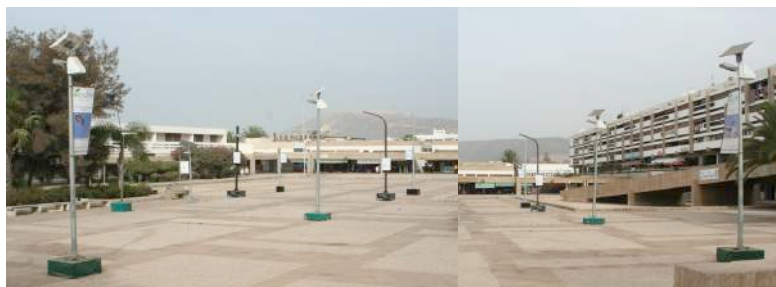


Une **campagne de mesures** a été lancée, avec l'appui de l'ENSA (Ecole Nationale des Sciences Appliquées) pour évaluer (a) la qualité de l'éclairage ; (b) le comportement de consommation des LED raccordés ; et (c) la performance des batteries installées au niveau des lampadaires autonomes-solaires. Une **enquête qualitative** permettra de sonder la perception du grand public à l'égard des équipements exposés et de la qualité/ esthétique de l'éclairage. La valorisation de l'exposition et l'exploitation des résultats de la campagne de mesure s'appuieront sur : un **catalogue d'exposition** en cours d'élaboration ; des **panneaux de présentation** ; un événement inaugural et plusieurs manifestations ponctuelles qui permettront de réunir les responsables de l'éclairage public d'autres communes, y compris rurales.

ADEME

GIZ/PEREN

En réponse à plusieurs demandes et compte tenu de l'espace disponible, un **deuxième appel à manifestation d'intérêt** est actuellement en cours de préparation et sera lancé en février 2015.



Objectifs visés pour 2014 : Réalisation d'une exposition de LED, en plein-air
Statut : réalisé, poursuite en phase II ; valorisation et campagne de mesure en cours
Réplicabilité : **forte** (exposition potentiellement itinérante)

COMMUNE URBAINE DE CHEFCHAOUEN (CUC)

Intitulé du projet	Résultats atteints – septembre 2014	Partenaires
<p>13. Vision/stratégie énergétique intégrée dans le PCD</p>	<p>Sur la base d'une matrice récapitulant les 35 projets inscrits dans le PCD en cours de révision par la CUC, l'équipe Jiha Tinou a appuyé l'identification et la caractérisation (a) des implications énergétiques de chaque projet tout en (b) proposant des mesures permettant d'optimiser le potentiel de valorisation/ maîtrise de l'énergie associé à chaque projet. Le conseil communal a statué sur le PCD révisé en juin 2014. Par ailleurs, l'équipe Jiha Tinou a appuyé la CUC dans la rédaction d'un préambule du PCD formalisant l'engagement de la Commune en matière de développement énergétique durable.</p> <p>Objectif visé pour 2014 : Intégration des considérations énergétiques dans le PCD Statut : réalisé. Réplicabilité : forte.</p>	<p>CB2</p>
<p>14. Caractérisation du réseau d'éclairage public</p> <p>– en vue de sa mise à niveau énergétique</p>	<p>En décembre 2013, la CUC a formellement repris la gestion de son réseau d'éclairage public, après 10 ans de gestion déléguée par l'ONEE. Cette reprise s'appuiera, entre autres, sur la mise à jour du diagnostic d'éclairage public réalisé en 2010, et pour laquelle l'équipe Jiha Tinou a mobilisé le FEC. En février 2014, cependant, le FEC a procédé à une révision de sa stratégie nationale, mettant en suspens un certain nombre de projets, dont l'éclairage public de Chefchaouen. En conséquence l'équipe Jiha Tinou a mobilisé ces mois derniers, au bénéfice de la CUC, un appui complémentaire (apporté par GIZ/ADEME et le Projet SUDEP/UE) pour : la « Mise à jour du diagnostic d'éclairage public (réalisé en 2010) » qui servirait de base à l'élaboration d'un Plan Lumière (ainsi qu'au développement d'un SIG Lumière) et la structuration d'une Société de Développement Local (à capitaux publics) destinée à assurer la gestion du futur réseau d'éclairage public.</p> <p>Objectif visé pour 2014 : Modernisation de l'éclairage public et structuration d'une SDL Statut : 10% achevés ; inscrit dans le plan d'actions JT-Chefchaouen. Réplicabilité : forte.</p>	<p>FEC ADEME</p>
<p>15. Optimisation de la gestion énergétique de la piscine municipale</p>	<p>Lors de son adhésion au processus Jiha Tinou, la CUC a décidé de procéder au chauffage solaire de sa future piscine municipale, dont le gros-œuvre était alors en cours d'achèvement. L'ADEREE/JT, à l'aide de GIZ/PEREN, a lancé une consultation permettant la sélection d'un prestataire pour la proposition de scénarii relatifs au chauffage solaire – des bassins et de l'eau sanitaire. Deux options technologiques (moquette solaire et chauffe-eau solaire à capteurs plan) ont été retenues ; la rédaction des prescriptions techniques a été achevée fin mars 2014. Elles ont été transmises au bureau d'étude chargé de la maîtrise d'ouvrage et à la CUC, pour le lancement d'un appel d'offre permettant le choix d'un fournisseur de technologie/ prestataire pour la réalisation des travaux.</p> <p>En attendant le lancement du marché et compte tenu des travaux de construction en cours (bassins et vestiaires), l'équipe Jiha Tinou a facilité la concertation et coordination entre les maîtres d'ouvrage (CUC et</p>	<p>GIZ/PEREN DGCL</p>



bureau d'étude) et les opérateurs de la construction, susceptible d'*anticiper* la future installation solaire, par la réalisation d'un certain nombre de *réserves* (interventions techniques préparatoires) sur le chantier en cours.

Pour l'**investissement**, la CUC a su mobiliser l'appui de la DGCL (3 MDh), compte tenu du caractère pédagogique et exemplaire du projet.

Objectif visé pour 2014 : Installation d'un système solaire thermique pour le chauffage des bassins et des eaux sanitaires de la piscine municipale

Statut : 80% achevés.

Répliquabilité : forte.

16. Etablissement d'un Point Info Energie (PIE)



Dans l'objectif d'établir un guichet de conseil et d'orientation destinés au grand public, la CUC a établi un *Point Info Energie*, hébergé par la Maison des Associations. Sur la base d'une **note de concept** « *Point Info Energie - Chefchaouen* » et d'une proposition de **profil des conseillers IE** établies par l'équipe Jiha Tinou, la CUC a procédé à la **désignation trois conseillers** issus de l'administration communale pour assurer la fonction de conseillers IE.

L'ADEREE/JT, à l'aide de ses expert-e-s techniques et de communication, a procédé à la conception de **3 brochures**, qui ont été mises à disposition des conseillers dès l'inauguration du PIE. Les conseillers IE communaux ainsi que 2 conseillers issus des associations EnSen/AFHTA, ont bénéficié d'une **formation de base sur les techniques d'animation et de conseil** (1-3 avril 2014) à l'ADEREE, avec une session technique réservée au chauffe-eau solaire. L'inauguration du PIE a eu lieu le 22 avril 2014, lors de la *Journée Jiha Tinou* (cf. section 8). Le lendemain de l'inauguration, l'équipe projet PIE (dont les conseillers) a participé à une formation dispensée par un ancien conseiller IE en France²⁹, sur les pratiques de conseil en phase de création, tout en permettant d'établir les objectifs des premières années de vie d'un PIE.

Un **programme d'activités du PIE** a été établi en juin 2014. Un **plan de formations ciblées**, au soutien du programme d'activités, est en cours de développement/ concertation avec les partenaires. **La fréquentation du PIE, situé dans la Maison des Associations, a été estimée à 1'269 personnes (3,5 personnes par jour) et 64 associations locales en 2014.**

Des **accords de partenariats** avec diverses associations, notamment le GERES, EnSen et AFHTA devront permettre de pérenniser les activités du PIE et d'assurer la qualité de conseil octroyé par ce dernier. Dans ce sens, l'équipe Jiha Tinou a fortement appuyé la candidature de Chefchaouen au Projet SUDEP, retenue par l'UE en novembre 2014, qui permettra de pérenniser la gestion du PIE, entre autres.

Les 2-4 juillet 2014, trois conseillers PIE communaux ont bénéficié, grâce à l'appui de l'ADEME et de GIZ, d'une participation aux **Rencontres Nationales des Espaces Info Energie**, à Versailles en France. A cette occasion, les conseillers ont chacun effectué un stage d'immersion dans un EIE français, tout en ayant l'opportunité d'échanger avec leurs homologues français-e-s et tunisien-ne-s. La rencontre a permis de marquer le début d'un partenariat et d'établir une plateforme d'échange technique entre les réseaux des PIE marocains (initié par le PIE de Chefchaouen) et celui des PIME (Points Info et Maîtrise de

ADEME
GERES
EnSen

²⁹ Conseiller mobilisé par le GERES, chargé du PIE d'Aubagne (France).

l'Energie) tunisiens. Ce dernier, animé conjointement par l'association Prioriterre, l'Agence Nationale Tunisienne de la Maîtrise de l'Energie (ANME) et la STEG, comprend plus de 100 guichets de conseil et environ 250 conseillers/-ères).

Objectif visé pour 2014 : Mise en place et animation permanente d'un Point Info Energie
Statut : réalisé ; processus continu pour assurer la pérennité du projet (cf. projet SUDEP)
Réplicabilité : forte.

17. Journée Jiha Tinou

Le 22 avril 2014, à l'occasion de l'inauguration de son PIE (cf. ci-dessus) et de son éco-centre, la ville de Chefchaouen a organisé la première **Journée Jiha Tinou**, entièrement consacrée au développement énergétique durable. L'équipe Jiha Tinou, en collaboration avec l'AMEV, a appuyé la CUC dans la conception d'un **agenda**, du **matériel de promotion**, dans l'organisation d'un **Village Jiha Tinou** (coordination des **animations** organisées par 9 organismes associatifs et institutionnels), dans la production d'une **exposition Jiha Tinou**, tout en facilitant les préparatifs à **l'inauguration du Point Info Energie**.



Objectif visé pour 2014 : Organisation d'une journée dédiée à la maîtrise de l'énergie
Statut : réalisé.
Réplicabilité : forte.

En soutien à ces projets, l'équipe Jiha Tinou a produit ou adapté un arsenal d'outils techniques, de brochures, de notes conceptuelles et d'informations, d'analyses techniques, de cahiers des charges, de correspondances destinées aux officiel-le-s et d'outils de communication, à destination des équipes communales (cf. section 2.2) :

A titre d'exemples :

- **Document d'analyse comparative des diagnostics techniques de l'éclairage public** d'un Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL) et du service proposé par la Société Financière Internationale (SFI/IFC) à la CUO , juillet 2013 ;
- **Fiche technique de relevé des données du Recensement Lumière** de la CUO, novembre 2013 ;
- **Document pédagogique (français/arabe)** à l'attention des décideurs sur le projet de Mise à niveau énergétique de l'éclairage public d'Oujda, janvier 2014 ;
- **Note conceptuelle du RESOVERT**, janvier 2014 ;
- **Note conceptuelle du Point Info Energie** de Chefchaouen, février 2014 ;
- **Note conceptuelle de la Journées Jiha Tinou** de Chefchaouen, mars 2014 ;
- **Termes de référence (2)** pour la proposition et le développement des scénarii relatifs au chauffage solaire de la piscine municipale de Chefchaouen, janvier et février 2014 ;
- **Termes de référence « SIG Lumière – Oujda »**, élaborés en avril 2014 ;
- **Termes de référence « SIG des déplacements** du personnel communal d'Agadir » ;
- **Termes de référence « Développement d'un Tableau de bord – gestion énergétique communale (TBGE)**.

GERES
EnSEn
AMEV
AFHTA
ONEE
Université
de Tétouan

4. Impacts

L'impact produit par le Projet comprend de multiples dimensions. Au fur et à mesure que le Projet avance, un certain nombre de dynamiques et d'effets sur les collectivités, la population et les partenaires nationaux impliqués dans le processus ont pu être constatés, notamment :

4.1 Un effet levier pour la mobilisation d'autres partenaires et d'investisseurs

Par leur adhésion au processus Jiha Tinou/MEA, les trois villes marocaines se sont **rendues visibles**, pour le gouvernement marocain (DGCL/Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Energie, Société d'Investissements Energétiques, Ministère des Finances, Ministère de l'Habitat, ...), mais également pour les partenaires internationaux de ce dernier. De ce fait, Agadir, Oujda et Chefchaouen, sont dorénavant considérées -par les organismes de la coopération, par les institutions financières et par d'autres villes- comme des « **terrains d'opportunités** » et des « **territoires plus solides pour accueillir l'investissement** ». Une reconnaissance qui a catalysé le développement de partenariats et a renforcé l'attractivité des villes – à travers notamment :

- **la consolidation d'accords de coopération décentralisée**: partenariats établis ou enrichis par un volet « énergie » avec d'autres villes, notamment européennes, certaines d'entre elles certifiées eea® :

Ex. stage de formation et appui à la mise à niveau/ gestion de l'éclairage public à Oujda, grâce aux expert-e-s de la Ville de **Grenoble**, jumelée avec Oujda ; appui par la Ville de **Lille** à la création d'un centre de loisir (transformation de l'ancienne gare d'Oujda, efficace en énergie, à l'exemple de l'ancienne gare de Lille) ; la Ville d'Agadir s'est inspirée du système de transport collectif de **Nantes** pour le développement de son Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), entre autres.

- **des partenariats établis avec les institutions financières internationales (IFI)**, à la recherche de projets solides, bancables :

Sous l'impulsion de l'équipe Jiha Tinou, la Banque Européenne d'Investissement (**BEI**) a choisi la Ville d'Agadir (projet d'éclairage public) pour structurer son fonds d'appui aux programmes publics en matière de gestion énergétique durable (**MED-ELENA**) ; la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (**BERD**) est entrée en partenariat avec la ville d'Agadir pour investir – aux côtés de la Société d'Investissements Energétiques Marocaine (**SIEM**) – dans la structuration d'une Société à capital mixte (Société de développement local), basée sur un PPP, pour moderniser son réseau d'éclairage public. La Société Financière Internationale (**SFI/IFC**) a préparé la signature d'un contrat d'assistance financière avec la ville d'Oujda, pour le développement d'un PPP – type concession – servant de véhicule à la future gestion et mise à niveau de l'éclairage public. Et finalement, l'Agence française de développement (**AFD**) a reconnu le programme Jiha Tinou/ MEA comme l'une des 100 meilleures initiatives africaines, au bénéfice des collectivités territoriales.

Les investissements mobilisables dans le cadre et sous l'impulsion de Jiha Tinou/ MEA s'élèvent à environ EUR 30 millions, à condition que les transactions financières aboutissent.

- **leur sélection par d'autres projets de coopération internationale** : depuis leur adhésion à Jiha Tinou/ MEA, les villes pilotes ont été retenues par au moins trois projets de coopération internationale :

Engagées et sensibilisées à la gestion énergétique durable grâce à leur implication dans Jiha Tinou, les villes d'Agadir et d'Oujda figurent désormais parmi les premières de l'Afrique du Nord à signer la Convention des Maires.

Source : Projet CES-MED, UE

Le Projet **GIZ/CoMun** a associé, dès le départ, les trois villes de Jiha Tinou à la création du *Réseau de Villes Marocaines pour la Maîtrise de l'Energie (RVMME)* avec pour objectif de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre villes marocaines et maghrébines ; l'Union Européenne, via son Projet **SUDEP** a présélectionné les candidatures d'Agadir et de Chefchaouen pour appuyer le développement énergétique durable en milieu urbain, à hauteur de EUR 500'000 - 1 million par ville. Le dossier de Chefchaouen a été retenu définitivement en novembre 2014. Le Projet européen **CES-MED** a retenu les communes d'Agadir et d'Oujda comme villes pilotes, les appuyant dans la signature de la Convention des Maires, par notamment un appui à

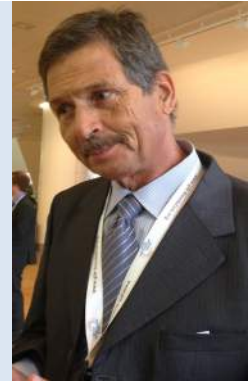
l'élaboration d'un inventaire d'émissions de CO2 territorial et à la mise en place de Plans d'Actions en faveur de l'Energie Durable (PAED). Ces derniers émergeront et viendront au renfort des Plans d'actions Jiha Tinou. Les villes d'Agadir et d'Oujda ont d'ailleurs été les premières – sur l'ensemble des environ 30 villes pilotes de CES-MED (dans 9 pays du Maghreb et Mashrek) à signer la Convention des Maires, en 2014.

- **l'invitation à diverses plateformes et conférences nationales et internationales** : exposées aux agences de coopération nationale et internationale, les villes membres de Jiha Tinou/MEA ont été invitées à présenter leurs projets dans divers colloqs et symposia :

Les maires des trois villes pilotes ont été invités à présenter leurs initiatives – ainsi que les défis rencontrés – lors d'un symposium des « villes durables » à **Pollutec**, conférence annuelle organisée en octobre 2013 à Casablanca. Les porteurs de projets d'infrastructure durable des villes d'Agadir et d'Oujda ainsi que la Direction de l'ADEREE ont

« La volonté de la communauté financière à favoriser les projets d'investissement durable est louable. Nous souhaiterions que les partenaires financiers du Maroc investissent dans une **bonification des taux d'intérêt des crédits octroyés aux porteurs communaux de projets durables** – et ce, sur la base d'une qualification standardisée de projets d'infrastructure durable, telle que les méthodes présentées au Sommet GIB. »

Mohammed El Halaissi, Vice-Président, Commune urbaine d'Agadir



été invités à participer au Sustainable Infrastructure Financing Summit, organisé par la Fondation **Global Infrastructure Basel (GIB)**, les 21-22 mai 2014 à Bâle. A l'initiative de l'ADEME, les conseillers « Point Info Energie » de Chefchaouen ont été invités à participer – aux côtés de leurs homologues tunisiens – aux **Rencontres Nationales des Espaces Info Energie** français, les 2-4 avril 2014 à Versailles.

4.2 Une appropriation locale progressive du développement énergétique durable

Alors que les conditions favorisant la réussite du Projet étaient réunies -notamment dans un contexte de *Régionalisation avancée*, l'émergence d'éco-villes et de villes vertes à différents endroits du Royaume– le processus Jiha Tinou/MEA a contribué à l'émergence d'un véritable **changement de paradigme**. Jiha Tinou a en effet introduit un mode de fonctionnement inverse et complémentaire au fonctionnement « top – down » du système institutionnel marocain aujourd'hui en mutation, préparant ainsi le terrain au processus de *Régionalisation avancée*. A l'instar du **ee-a®**, les villes ont été invitées à analyser leur propre situation de départ, à programmer leurs actions, à se doter des moyens nécessaires à leur mise en œuvre et à évaluer les résultats atteints.

L'équipe Jiha Tinou s'est proposée pour accompagner et conseiller – activement et de très près, parfois quotidiennement – les équipes techniques communales, mais le travail concret, local, a été réalisé par les villes elles-mêmes. L'équipe Jiha Tinou a fourni des informations, développé des outils, proposé des analyses, facilité le dialogue avec les experts techniques et financiers, mais le choix, la décision finale – d'opter (ou non) pour l'un ou l'autre mode de gestion (ex. modernisation de l'éclairage public à Oujda), de libérer des fonds communaux pour une installation solaire PV (ex. toit de l'Hôtel de Ville d'Agadir), de choisir une technologie pour le chauffage des eaux de baignade (ex. piscine municipale de Chefchaouen) – relève de la Commune, des cadres, mais surtout, du conseil communal.

Autre exemple : l'équipe communale de Chefchaouen, chargée du Point Info Energie, a lancé – deux mois après la création du PIE (le 22 avril 2014) et sans intervention aucune de l'équipe Jiha Tinou – sa première campagne de sensibilisation, destinée spécialement au jeune public.

Depuis la création du Point Info Energie de Chefchaouen (22 avril 2014), la Commune a lancé une **action de sensibilisation par mois**, dont une destinée spécialement aux enfants et à leurs parents.



Source: CU Chefchaouen

L'élément crucial permettant l'aboutissement des projets communaux, sont les **équipes Energie**. Elles constituent l'interface entre Jiha Tinou et les équipes projets. Trois équipes enthousiastes, curieuses et parfois timides, se sont transformées, au cours du Projet, en de véritables (pro)moteurs, catalyseurs et porteurs du développement énergétique local. Ce dynamisme a été d'autant plus accentué dans les villes comme Agadir et Chefchaouen, où des élu-e-s, notamment les présidents et les vice-présidents, se sont impliqués directement avec une compréhension solide des enjeux.

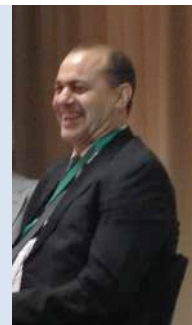
A titre d'exemple, l'équipe Energie d'Agadir – structurée (à l'initiative de la commune) en comité de pilotage restreint et comité de suivi élargi – s'est organisée en 7 équipes projet, chargés de la mise en œuvre d'actions prioritaires et ce, sous la coordination remarquable et persévérante d'un agent technique et du vice-président en charge de l'Environnement, avec l'appui permanent de la chargée de l'Environnement, et du chef des Finances.

Les trois villes sont du même avis : la **gestion énergétique durable doit être intégrée** ; elle ne constitue pas un domaine à part ; elle doit être considérée de façon systématique et transversale dans la planification et gestion communale, ainsi que dans les documents de l'urbanisme.

La Commune urbaine de Chefchaouen a montré l'exemple. En 2013, lors de la révision à mi-parcours de son **Plan Communal de Développement** (PCD), elle a intégré – à l'aide de l'équipe Jiha Tinou – des considérations énergétiques dans l'ensemble des 35 projets inscrits dans son PCD, tout en annonçant sa politique énergétique durable dans le **préambule** de ce dernier. Dorénavant – et aux côtés d'Agadir et d'Oujda (qui bénéficieront d'un appui de CES-MED dans ce domaine), elle se prépare – avec l'appui de Jiha Tinou (phase II³⁰) – au développement d'un PCD Durable qui intègre, dès le diagnostic, les considérations énergétiques et environnementales.

« Avec Jiha Tinou, on avance et on concrétise. Mais avec une méthode. Voilà ce qui me plaît. »

Mohamed Sefiani
Président,
Commune urbaine
de Chefchaouen



4.3 Un processus « modèle » : projets de référence, outils transposables, leçons apprises

En 2011, l'étude sur la « *Marge de manœuvre des autorités locales pour le développement énergétique durable au Maroc* » qui a fourni la base au lancement de la stratégie Jiha Tinou avait conclu que : « Les gouvernements locaux sont prêts à agir, du moment qu'ils savent : **que faire – comment s'y prendre – avec quels moyens – et quel bénéfice à en tirer?** ». Jiha Tinou – à travers ses quatre piliers – apporte des réponses concrètes à ces interrogations, en montrant l'exemple.

Trois villes se sont engagées dans un **cycle complet de planification énergétique communale** ; elles ont établi un plan d'actions prioritaire qui a servi de base à la réalisation de **17 actions pilotes, démonstratives et répliquables**. De ces actions émergent : un **arsenal d'outils et de documents** (notes conceptuelles, cahiers des charge type, notes d'information, analyses, brochures, etc.), directement transposables à d'autres villes du Royaume ; une **documentation substantielle de chaque projet**, permettant de profiter des expériences faites et d'en tirer les principales leçons, afin d'éviter les erreurs commises.

4.4 Stimulation d'un **marché local** pour les technologies et les services énergétiques

Jiha Tinou stimule l'engagement énergétique de la commune dans ses divers rôles, notamment celui du **consommateur modèle, fournisseur de services publics, aménageur de l'espace, régulateur des constructions, relais avec la société civile et partenaire du secteur privé**. Dans ces divers rôles, la commune devient elle-même le premier consommateur et promoteur d'un marché local émergent pour les services et les technologies énergétiques.



Suite à son implication dans Jiha Tinou, la Ville d'Agadir décide de réaliser : un système solaire PV de 20 kW sur son Hôtel de Ville. Un système supplémentaire de 5 kW sera installé sur le toit de sa Maison de Quartier. D'ici 2016, elle prévoit la modernisation de son éclairage public, basé sur des technologies nouvelles, telles que les LED, lampadaires solaires et régulateurs de flux lumineux. L'internat de l'Institut Agronomique et Vétérinaire (IAV) d'Agadir s'est doté d'une installation de chauffe-eaux solaires collectifs. Les futurs bâtiments communaux de la ville d'Oujda devront respecter le Code d'efficacité énergétique du bâtiment. A Chefchaouen, le Point Info Energie conseille les citoyen-ne-s sur les mesures à prendre pour optimiser la gestion énergétique domestique.

Toutes ces initiatives visent à stimuler la demande locale pour les services et les technologies énergétiques, à commencer par les **matériaux de construction, de chauffage, d'approvisionnement en électricité jusqu'aux appareils électroménagers et aux lampes à basse consommation**. Une fois installés, les équipements requièrent d'un **service qualifié d'après-vente** et de maintenance.

Au total, les actions émergent de la phase pilote ont généré un chiffre d'affaire d'**EUR 332'500,00** lié aux **prestations directement associées au développement des projets** (incluant l'expertise locale mobilisée et les équipements installés). A cela s'ajoute un chiffre d'affaire d'environ **EUR 18'200,00 pour les services locaux** d'installation, d'entretien et de maintenance.

En réponse à cette demande locale émergente, un **réseau de fournisseurs de services énergétiques** – le RESOVERT – a été créé en 2009³¹ et re-dynamisé dans le cadre de Jiha Tinou, prêt à répondre aux besoins en matière d'installation et de maintenance.

³⁰ Fonds complémentaire d'« Assistance technique à la réalisation d'actions pilotes », voir plus haut.

³¹ Création du premier RESOVERT (à Meknès), sur la base du programme « Maisons Energie » de l'ADEREE/CDER, avec l'appui de l'USAID, en 2009.

4.5 Réduction de la facture énergétique – et environnementale

La première motivation de toute commune s'engageant dans le processus Jiha Tinou est le désir de **réduire sa facture énergétique** qui représente, en moyenne 10% de son budget annuel (2^e poste de dépenses après les ressources humaines). Par la réalisation de mesures spécifiques permettant à la commune de (a) *connaître et suivre ses consommations*, (b) *prioriser les interventions* et (c) *réaliser des mesures en faveur de l'efficacité énergétique*, les villes espèrent baisser leurs factures énergétiques de 40-50%.

L'établissement d'une **comptabilité énergétique** rigoureuse, moyennant un *Tableau de bord – gestion énergétique communale* tel que la ville d'Agadir le développe, constitue la première étape d'une meilleure maîtrise des coûts de l'énergie (eau, électricité, carburant). D'autres initiatives, telles que le **diagnostic d'éclairage public**, voire la cartographie des points lumineux et armoires moyennant un **SIG**, renforcent la capacité de la commune à caractériser et à apprécier son patrimoine, ainsi que son profil de consommation.



Environ 90% du budget énergétique communal sont consommés par l'éclairage public. Par conséquent, les trois communes ont, à l'unanimité, jugé prioritaire la mise à niveau de ce dernier. Par ailleurs, le secteur des transports étant le plus énergivore au Maroc, la ville d'Agadir a lancé un PDA, permettant de **connaître, pour optimiser** les déplacements des agents communaux. Cette action permettra à la commune de réduire son empreinte carbone ainsi que les coûts de transport portés par la commune et son personnel.

4.6 L'innovation et l'embarras du choix – stimulation du débat au sein et entre communes

L'investissement de départ pour l'acquisition d'équipements énergétiques propres est souvent lourd. Les investissements relatifs aux infrastructures communales – notamment l'éclairage public – dépassent de loin le budget communal, ainsi que la capacité d'une commune à se doter d'un crédit bancaire. En l'absence de garanties d'Etat, les IFIs préfèrent prêter au secteur privé, moyennant un partenariat public-privé (PPP). Ce dernier peut prendre au Maroc la forme d'une *Société de développement local (SDL)* ou d'une gestion déléguée/ concession, selon le degré de risque qu'une commune est prête à transférer à la partie privée. Le choix du mode de gestion le plus approprié relève du gouvernement local. Or, dans la plupart des cas, ce dernier n'est pas en mesure de cerner le spectre des coûts et bénéfices qu'entraînent les schémas proposés par les IFIs. En conséquence, **les communes hésitent, se renseignent, et débattent** – entre elles, et avec les expert-e-s...

... à Oujda, en attendant de signer un accord avec l'ADEREE et la SFI pour la structuration d'un PPP type concession ; à Agadir, en attendant de signer un accord avec la SIEM et la BERD pour structurer un PPP type SDL. L'option « contrat de performance énergétique » associée au PPP est nouvelle au Maroc, et les pionniers préfèrent laisser place à la réflexion avant de prendre des décisions qui les engagent sur les 20-25 années à venir. Ce qui est certain: les options et la complexité (technique, financière et juridique) de ces dernières, génèrent de multiples débats, au sein et entre les collectivités locales. Ces débats sont animés par des acteurs tels que l'ADEREE ou le Projet GIZ/CoMun qui a mobilisé plusieurs experts-e-, pour apporter des réponses aux questionnements des autorités locales, et pour stimuler le débat.

4.7 Le regard se tourne vers les collectivités territoriales ; les collectivités deviennent force de proposition.

Traditionnellement, les initiatives dites « territoriales » ont été induites par le gouvernement central, puis déclinées au niveau des territoires, sans pour autant tenir compte des spécificités propres à ces derniers. La perception qu'à Rabat se conçoivent mêmes les politiques territoriales est largement répandue, et en grande partie à juste titre. En 2009, le gouvernement a lancé sa nouvelle stratégie énergétique dotée de gros plans solaires et éoliens, considérée aux yeux de la plupart des gens, comme une « affaire de gouvernement, d'une élite politique et économique », sans rapport avec les collectivités, le et la citoyen-ne.

Jiha Tinou défie deux perceptions à la fois : celle d'une stratégie énergétique réservée au gouvernement national et ses partenaires économiques ; et celle d'un plan national qui *se décline*, dicté par Rabat, au niveau des collectivités territoriales. Jiha Tinou, appuyée sur le MEA, introduit en effet une dynamique alternative : celle d'un mouvement introduit par le bas, et *appuyé* par le haut, davantage soutenu par la *Régionalisation avancée*.

Par ailleurs, avec Jiha Tinou, les communes ont trouvé un espace de dialogue et de débat auprès de leur tutelle, en faveur du développement énergétique territorial. Cette dimension a été notamment remarquée lors de différentes rencontres à Rabat (Comités de gestion, Symposium du

2 octobre 2013) que les dirigeants locaux présents ont saisi comme autant d'opportunités pour revendiquer certaines réformes et l'application de certaines lois (ex. injection de l'électricité basse et moyenne tension, réglementation thermique), tout en exigeant une meilleure adéquation entre le transfert de compétences et le transfert de ressources vers les niveaux territoriaux.

5 Perspectives

Plusieurs partenaires stratégiques – notamment GIZ, l'ADEME et le SECO (SECRETARIAT D'ETAT A L'ECONOMIE SUISSE) – considèrent actuellement la possibilité d'un appui continu à la dynamique et aux initiatives entamées, au Maroc et au-delà. Depuis son lancement en mars 2012, la stratégie Jiha Tinou a été conçue pour une durée de 8 ans, en accord avec la stratégie énergétique nationale. Avec le cycle pilote qui s'achève, les dialogues sont en cours pour soutenir le déploiement d'une phase post-pilote : **Jiha Tinou - phase II (2015-2018)**. L'organisation d'une **réunion du Comité de Pilotage** en février 2015 permettra de dresser un bilan et de programmer la suite des travaux, en réunissant les partenaires stratégiques et potentiels autour de la table.

Plusieurs moyens ont été mobilisés/ sont en cours de mobilisation, à l'heure actuelle, pour soutenir l'engagement des villes marocaines en matière de développement énergétique durable, dans la continuation et en bâtissant directement sur les acquis de la phase pilote :

- un **fonds d'appui complémentaire**³² « Assistance technique à la réalisation d'actions pilotes » permettant de fournir un appui continu aux projets entamés et inscrits dans les plans d'actions prioritaires des 3 villes pilotes d'ici fin 2015 ;
- le **Fonds de Gouvernance MENA** octroyé par le BMZ (MINISTERE ALLEMAND DES AFFAIRES ETRANGERES) axé sur le renforcement des compétences et de la gouvernance locales, susceptible d'être mobilisé, via GIZ (projets Mosquées Vertes et CoMun), au bénéfice des collectivités engagées dans Jiha Tinou et le REMME ;
- un **fonds de l'AFD** (FEXTE³³) susceptible d'être mobilisé et géré par l'**ADEME** au bénéfice du processus Jiha Tinou/MEA, des villes engagées et en appui à la réalisation d'actions prioritaires.

Par ailleurs, deux projets européens viennent au renforcement des dynamiques lancées :

- le projet européen **CES-MED** qui appuie les communes d'Agadir et d'Oujda (en plus de Benslimane) pour la réalisation d'un inventaire de référence des émissions carbone (IRE) servant de base au développement d'un PAED ; et
- le projet européen **SUDEP** qui prévoit l'appui à Chefchaouen pour la réalisation de plusieurs actions inscrites dans son plan d'action prioritaire JT (ex. : modernisation de l'éclairage public ; et perennisation du Point Info Energie, entre autres).

Au-delà des 3 villes pilotes, il est prévu que d'autres villes puissent intégrer le processus pour renforcer leurs capacités techniques, méthodologiques et managériales, et pour bénéficier d'un appui à la réalisation d'actions concrètes. L'appui de l'ADEREE sera dorénavant **focalisé sur l'accompagnement aux grands projets d'infrastructure** et le renforcement des capacités locales permettant la préparation et la réalisation d'actions concrètes. Le choix des communes bénéficiaires sera fait à partir d'un **appel à projets** permettant d'identifier les projets les plus viables du Royaume susceptibles de bénéficier d'un soutien technique, institutionnel et financier et ce, grâce à la mobilisation de divers partenariats internationaux. Quant aux villes pilotes, il a été proposé qu'un éventuel **appui continu soit proportionnel au degré de certification** (label « Jiha Tinou/MEA ») atteint en mars 2015 (c'est à dire, que le montant des moyens financiers déployés pour l'appui continu soit ré-ajusté en fonction du degré de certification atteint par chaque ville).

Dans l'objectif de stimuler le transfert de savoir-faire, le partage d'expérience et d'outils développés en phase pilote auprès d'autres communes du Maroc et de favoriser une appropriation locale progressive de la maîtrise de l'énergie par les décideurs locaux, le lien entre le processus Jiha Tinou – phase II, le **REMME** susceptible de se transformer en *Groupement d'Intérêt Public* d'ici mai 2015, et la **DGCL** sera davantage renforcé.

Par ailleurs, l'ADEREE et les villes pilotes seront appelées à partager leur savoir-faire dans le cadre d'éventuelles initiatives régionales semblables telles que la transposition de l'eea® en Tunisie, processus potentiellement initié à l'aide du Secrétariat d'Etat à l'Economie Suisse (seco).

³² Fonds financé conjointement par ADEME et GIZ, avec une contribution de l'ADEREE et de l'IDE-E.

³³ Fonds d'expertise technique sur l'énergie.